Après le procés d'Aix en Provence

P. 6

LE VIOL, UN CRIME QUI TEMOIGNE CONTRE LA SOCIÉTÉ

Notre dossier

LA BOURSE

p.9 à 13

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 518 - 6 mai 1978 - prix : 4 F

L'ARMÉE FRANÇAISE HORS DU TCHAD ET DU LIBAN

Un paquet de Gauloises par jour :

L'INSULTE DE BARRE AUX SMICARDS

p.3

13-14-15 MAI, tous à la fête de LUTTE OUVRIÈRE

p.20

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 8 :
— **Afghanistan : d'un coup d'Etat à l'autre.**
— **Iran : les « comités de vengeance » assassinent.**
— **Espagne : la fusion du PSOE et du PSP.**

EN FRANCE

Page 4 :
— **Après le comité central du PCF.**
— **Marchais dit les vraies raisons de la querelle PC-PS.**
Page 5 :
— **Quand Giscard offre à « l'opposition » un strapontin à l'ONU.**
— **Après le 1er mai à Paris.**
Page 6 :
— **Au procès d'Aix-en-Provence : « Quand défendra-t-on la personne humaine autant que l'argent ? »**
— **Le viol : un crime qui témoigne contre la société.**
Page 14 :
— **Malgré la police, les radios libres ne veulent pas se taire.**
— **La marée noire atteindra-t-elle la Loire ?**
Page 15 :
— **MGM-Gevelot (Clérieux) : des patrons condamnés, mais qui restent dangereux.**
— **La sécurité façon Citroën.**
— **Alsthom-Belfort : syndicats et direction d'accord.**
— **Douarmenez : travailler à la marée... travailler dur pour pas grand-chose !**
Page 16 :
— **Il y a dix ans débutaient les évènements de Mai 68.**
Page 20 :
— **Dans 8 jours : LA FETE.**

DOSSIER

Pages 9 à 13 : LA BOURSE
— **La Bourse, temple lézardé du capitalisme.**
— **Le fonctionnement et les jeux de la Bourse.**
— **Crises boursières, crises de l'économie capitaliste.**

DIVERS

Page 17 :
— **Livres :** La maison du quai **de Iouri Trifonov ;** Un prêtre chez les loubards **de Guy Gilbert ;** L'Etat bourgeois et la révolution **de Rosa Luxembourg.**
Pages 18 et 19 :
— **Films :** L'affaire Mori ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; La raison d'Etat **de Cayatte ;** Les routes du Sud **de Losey ;** Mai 68 par lui-même.
— **Théâtre :** La goutte **avec Piéplu et Sieler.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **OMNI-PRESSES**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

EN BREF

Mais à quoi sert donc Rocard ?

Au Club de la presse d'Europe 1, dimanche 30 avril, Rocard, entre autres paroles de haut niveau, a déclaré : **« La réalité profonde du Parti Communiste, c'est finalement qu'il ne sert à rien ».**

Michel Rocard, pourtant, ne crache pas sur les voix de ce parti lorsqu'il entend parler d'élections. Et quelle que soit la « réalité profonde » du PCF, il sert au moins à faire élire un Rocard...

Il est vrai qu'on peut se demander à quoi ça sert.

Yvon Bourges et les soldats

Yvon Bourges, le ministre de la Défense, a dit « non » aux revendications contenues dans la « pétition nationale des soldats », au cours de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale qui s'est tenue le jeudi 27 avril.

Ces revendications ne portent pourtant que sur les transports et les permissions des appelés. Mais il paraît (selon le Monde **du 27 avril) que leur coût pour une année équivaudrait au prix de 350 chars AMX 30, ou de 40 Mirage F 1, ou encore à celui d'un sous-marin stratégie lance-missiles.**

On comprend que, dans ces conditions, l'état-major et le ministre n'aient pas hésité...

Barre ment aux agriculteurs

Les tromperies sur les chiffres n'ont qu'un temps. Raymond Barre annonçait fièrement en novembre dernier que le revenu agricole était, pour la première fois depuis trois ans, en hausse de 3,1 % en 1977.

Cet optimisme n'a duré que le temps d'une élection. Aujourd'hui la commission des comptes de l'Agriculture annonce que la hausse ne serait en fait que de 1,7 %.

D'ailleurs, le MODEF, protestant en novembre dernier contre les chiffres du gouvernement, avait indiqué que, d'après ses propres calculs, le revenu des agriculteurs avait en fait baissé de 20 % depuis quatre ans.

La libération prochaine des prix industriels ne va certainement rien arranger pour les agriculteurs, surtout les petits, qui devront encore s'endetter, intensifier leur travail au nom de la rentabilité, pendant que les trusts de l'alimentation, de la chimie et de l'industrie continueront à profiter de leur travail.

Ceyrac jamais content

Commentant la décision du gouvernement d'augmenter les tarifs des services publics et de libérer plus tard les prix industriels, Ceyrac proteste : pour lui il est « anormal que le secteur privé doive d'abord supporter pendant plusieurs mois la hausse des tarifs publics, avant de pouvoir les répercuter sur les prix industriels ».

Malgré les subventions, les commandes d'Etat, les tarifs préférentiels aux industriels pour l'électricité, les transports, etc., Ceyrac trouve encore le moyen de se plaindre, parce que lui et ses pareils doivent supporter un tout petit délai avant de s'en donner à cœur joie sur les prix...

Après tout, quand on est si bien servi par le gouvernement, aucune raison de ne pas être exigeant !

Un million de dollars en fumée... ...par minute

Un million de dollars par minute, soit 400 milliards de dollars par an, avec de telles sommes l'on pourrait en faire des choses : lutter efficacement contre la faim dans le monde, construire des hôpitaux, des écoles, fabriquer tout ce qui peut être utile à la population...

Tout cela, dans notre société, c'est du rêve.

Ces sommes considérables sont bien dépensées, mais ce n'est pas pour améliorer les conditions d'existence des individus : c'est dans les dépenses militaires au niveau de la planète que passe tout cet argent.

Car c'est à cette évaluation fantastique que vient de parvenir un très officiel institut suédois.

Pas chère la bavure

Il y a trois ans, rue du Château-des-Rentiers à Paris, un policier avait abattu un représentant de commerce qu'il avait, paraît-il, confondu avec un malfaiteur qu'il poursuivait. Cette « bavure » avait fait du bruit à l'époque, car l'homme avait été tué alors qu'il circulait en voiture, de dos — donc il ne menaçait en aucune manière le policier — et ce dernier avait visé la personne et non les pneus.

Au bout de trois ans, le procès a eu lieu — dans ce cas, on ne saurait dire que la justice ait été expéditive — et le verdict rendu : dix mois de prison avec sursis ; de plus, la condamnation ne sera pas portée au casier judiciaire du policier. Celui-ci pourra donc continuer à exercer, et éventuellement à jouer les justiciers en faisant feu sur des passants.

Un sénateur moyenâgeux

Un sénateur, E. Bonnefous, sans doute gêné par le fait que la France reste un des derniers pays européens à pratiquer encore la peine de mort, vient de proposer une réforme « humaniste » : pour lui, guillotiner un condamné, c'est un châtiment barbare, dépassé. Alors il propose... l'abolition de la peine de mort ? Non : le remplacement de la guillotine par une piqûre mortelle.

Pour ce sénateur, c'est là une technique bien plus « moderne ». Mais sa mentalité à lui, en revanche, est toujours moyenâgeuse.

EDF hors la loi ?

Le tribunal administratif de Caen a décidé de surseoir à l'exécution du permis de construire de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche).

Car il a reconnu plusieurs irrégularités dans l'obtention du permis de construire accordé le 30 décembre 1977.

C'est la première mesure de ce genre en France, et elle donne en partie satisfaction aux écologistes de la région.

EDF et le gouvernement trouveront sans doute le moyen d'y parer. Mais, à voir comment ils jonglent ou rusent avec la loi, même à propos d'un permis de construire, on comprend l'inquiétude de la population vivant sur les sites concernés par des projets du même type que la centrale de Flamanville.

Le retour de l'octroi

Le Conseil régional de l'Ile-de-France a, paraît-il, des problèmes pour trouver l'argent nécessaire à la construction de nouvelles autoroutes.

C'est pourquoi les idées fusent au sein de cette honorable assemblée, pour trouver des moyens de nous faire payer. Entre autres « idées » : la création d'une vignette spéciale « Ile-de-France », la majoration des tarifs d'assurance, ou bien une taxe additionnelle sur l'essence. Ou encore un « péage urbain » : par exemple, une « carte de circulation » que paierait chaque automobiliste.

Encore un peu, et ces bons esprits vont réinventer l'impôt sur les portes et fenêtres ; et, pourquoi pas, la carte piétonnière, pour que le piéton ait le droit de marcher, et l'immatriculation obligatoire des pigeons ?

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
. . . . . .

NOM : . . . . . .
. . . . . .
Prénom : . . . . . .
. . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Code postal : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Un paquet de Gauloises par jour :

l'insulte de Barre aux smicards

LE gouvernement vient de nous donner une idée de cette ouverture sociale dont il parle tant depuis un mois, et que l'on ne voit guère venir. Le Conseil des ministres vient de décider de l'augmentation du SMIC, le salaire minimum interprofessionnel que ces gens-là ont eu le culot, il y a quelque temps, de baptiser « de croissance » ! Et la croissance que vient de décider Barre, c'est de porter le SMIC qui était de 10,06 F de l'heure depuis le 1er décembre dernier, à 10,45 F de l'heure à compter du 1er mai.

Par mois, pour un horaire de 40 heures, le SMIC passe ainsi de 1 744 F à 1 811 F, soit une augmentation de 3,87 %. Or dans la même période, les prix ont augmenté de 2,75 %, et l'augmentation du pouvoir d'achat officiel du SMIC ne sera donc finalement que de 1,08 % ! Ainsi, les smicards n'auront en fait pas un sou de plus en poche, car chacun sait que l'augmentation des prix est bien supérieure à celle qu'indiquent les indices gouvernementaux.

Il faut croire que, les élections passées, les smicards sont beaucoup moins intéressants pour ce Premier ministre, qui, au cours de sa campagne électorale, faisait mine de se pencher gravement sur leur sort, et promettait même d'augmenter le SMIC dans des porportions sensibles.

Aujourd'hui, le langage n'est pas le même. On a même trouvé en haut lieu une justification à cette augmentation dérisoire : le SMIC ne serait qu'un « salaire d'appoint », touché essentiellement par des femmes, ou des jeunes !

En fait, dès que les porte-parole gouvernementaux ouvrent la bouche, ils suent par tous les pores l'insulte et le mépris pour les travailleurs : comment ces gens-là qui vivent dans un monde où le revenu minimum est de quelques millions par mois peuvent-ils oser décréter que l'on peut vivre avec 1 800 F par mois ? Comment peuvent-ils oser dire tranquillement que le salaire des smicards n'est qu'un « appoint », une sorte de superflu ?

L'exemple du SMIC est bien révélateur de la politique gouvernementale. Ce que le gouvernement, ce que le patronat, sont prêts à céder aux travailleurs, ce n'est même pas une aumône, c'est tout simplement rien, rien, et trois fois rien. C'est même peut-être pire encore. Car les dirigeants patronaux parlent ouvertement de revenir sur un certain nombre de choses acquises. C'est ainsi que d'après le patronat, le SMIC serait dépassé : il faudrait maintenant fixer un minimum par profession, par branche industrielle, afin qu'une augmentation dans un secteur n'entraîne pas une augmentation dans les autres. Et puis, ajoute le patronat, le SMIC n'est pas si bas que ça : si l'on travaille 44 heures par semaine et non 40, il dépasse les 2 000 F par mois ! Et, justement, le patronat parle aussi de remettre en cause le principe de la semaine de 40 heures.

Voilà ce que ces gens-là osent dire, au moment même où ils augmentent sans vergogne les tarifs des services publics de 10 à 15 ou 20 %, au moment même où ils promettent au patronat la pure et simple liberté des prix. Voilà ce que ces gens-là osent appeler l' « ouverture sociale ». Et l'on peut juger aussi à quelle tromperie les dirigeants syndicaux se prêtent, en acceptant dans ces conditions le jeu des « négociations » avec le patronat et le gouvernement.

Car l'opération a pour but de laisser espérer que quelque chose pourra être obtenu, sans lutte, par la seule vertu de la « négociation », bref de nous tromper.

Eh bien, ne nous laissons pas tromper. Jugeons ces gens-là sur leurs actes, et non sur leurs paroles fumeuses. Sachons le patronat et le gouvernement, ces ennemis des travailleurs, ne cèderont jamais que contraints et forcés par les luttes que nous mènerons. Et préparons-nous, nous, les travailleurs, à leur rendre coup pour coup.

Arlette LAGUILLER

Hors du Liban, les forces armées françaises !

Trois parchutistes français tués et plusieurs blessés, dont le colonel qui commandait les Casques bleus français au Liban, tel est le bilan, côté français, des accrochages récents entre les forces envoyées par l'ONU et des forces palestiniennes.

Ces accrochages ne sont ni des incidents isolés, ni des bavures. Ils sont la conséquence de la guerre qui se mène contre les Palestiniens dans ce pays, une guerre où, loin d'être neutres, les forces de l'ONU jouent le rôle de force d'appoint de l'armée israélienne et du gouvernement libanais.

Il y a un mois et demi, quand les troupes israéliennes ont déclenché une nouvelle attaque contre le Sud-Liban visant à faire de celui-ci un territoire interdit aux Palestiniens et à intégrer de fait toute une bande de territoire à Israël, les combats ont fait rage. Puis le Conseil de sécurité de l'ONU a recommandé un cessez-le-feu et un retrait des troupes israéliennes. Et c'est sous le prétexte de « confirmer le retrait de l'armée israélienne et de rétablir la paix » que les forces de l'ONU, dont plusieurs centaines de Casques bleus français, ont débarqué au Sud-Liban. En fait le but de cette mission était d'empêcher les Palestiniens de réoccuper les zones dont l'armée israélienne se retirait en laissant celle-ci garder les positions qu'elle choisirait.

Il s'agit donc bien d'une opération dirigée contre les Palestiniens. Une opération à laquelle Giscard a voulu que des Casques bleus français prennent une part active.

Il a fallu que des paras soient tués pour que l'on dise ouvertement en France que cette intervention sous couvert de l'ONU est autre chose qu'une promenade militaire anodine et humanitaire, il a fallu que le commandant des Casques bleus français soit blessé pour que l'on appelle par son nom cette guerre. Mais ce qui est un comble, c'est que l'on continue à présenter les Palestiniens comme les agresseurs et les responsables de la violence et des combats.

Les Casques bleus français défendent au Sud-Liban les oppresseurs du peuple palestinien, avec qui Giscard a partie liée. Ils n'ont rien à y faire.

Henriette MAUTHEY

Le viol en procès

Le procès d'Aix-en-Provence s'est terminé mercredi 4 mai par la condamnation des trois violeurs à six ans de réclusion criminelle pour l'un d'entre eux, quatre ans pour les deux autres. Mais si, grâce à la campagne menée en ce sens, le caractère criminel du viol est aujourd'hui enfin reconnu, le refus du président de la cour d'assises d'entendre des personnalités, et divers incidents montrent que les choses n'ont pas changé.

A la sortie du tribunal, des jeunes voyous, dont certains étaient venus spécialement de Marseille, ont pris à partie les avocates des jeunes filles violées, leur crachant au visage, giflant Me Gisèle Halimi ; ils étaient venus là pour soutenir les violeurs, manifester leur mépris de la femme.

Leur agressivité, leur assurance, tout autant que le refus de la Cour de voir aborder le fond du problème, montrent bien qu'entre la reconnaissance officielle du caractère criminel du viol et un réel changement de mentalité, il reste un long chemin à parcourir.

Olivier BELIN

● *Lire en page 6 nos articles sur ce sujet et le témoignage d'Arlette Laguiller au procès d'Aix-en-Provence.*

Henri Curiel assassiné

Les commandos « Delta », ces commandos nostalgiques de l'OAS qui ont assassiné, à l'automne dernier, le portier de l'Amicale des Algériens en Europe, Laïd Sebaï, ont récidivé. Cette fois, c'est Henri Curiel qui a été assassiné froidement, jeudi 4 mai, à son domicile parisien.

Ancien militant connu du Parti Communiste Egyptien, apatride, Henri Curiel vivait en exil à Paris. Il était connu pour avoir, dans le passé, milité pour l'aide au FLN algérien, et pour continuer d'être un militant de la cause palestinienne. Il avait fait l'objet, à plusieurs reprises, de mesures d'assignation à résidence de la part du gouvernement français. Le journal *France-Soir*, il y a quelques mois, lui avait consacré des articles à sensation, le présentant comme un « agent secret » des palestiniens en France. Si c'est cela qui a attiré l'attention des tueurs, il n'y a pas de quoi se vanter pour *France-Soir*.

En tout cas, après leur premier assassinat, il y a quelques mois, les commandos « Delta » continuent à bien se porter, sans que les recherches entreprises par la police semblent trop les gêner. Ils continuent de s'en prendre, les armes à la main, à ceux qui semblent symboliser le soutien aux luttes de libération des pays arabes.

Ce crime ne doit pas rester impuni. Les tueurs doivent être mis hors d'état de nuire.

A.F.

A NOS LECTEURS

Lutte Ouvrière paraît cette semaine sur 20 pages au lieu de 24. Cela est dû au pont de l'Ascension, et aux problèmes de réalisation que, nos lecteurs le comprendront, celui-ci a entraîné pour notre journal.

Dès la semaine prochaine, Lutte Ouvrière paraîtra de nouveau sur 24 pages.

Après le comité central du PCF

Des membres du PCF discutent et critiquent la direction et sa politique, et c'est une manière d'événement politique. « Le comité central discute » **titrait** l'Humanité **jeudi 27 avril, comme si la chose était tellement exceptionnelle qu'elle méritait la Une du quotidien du PCF.**

Pourquoi ce qui, dans la plupart des autres partis politiques, est monnaie courante, constitue-t-il un événement dès lors qu'il s'agit du PCF ?

Et jusqu'à quel point peut aller cette « nouveauté » dans le parti de Georges Marchais ? C'est presque avec déception que la plupart des commentateurs ont constaté, au lendemain du comité central, que le PC n'ouvrait décidément pas les colonnes de l'Humanité **à Elleinstein ou Althusser. Le PCF est toujours aussi monolithique, il resserre la discipline, ont-ils déploré.**

Ce sont ses intérêts de parti que la direction du PCF défend ainsi.

La démocratie interne n'est pas, ne peut pas être dans ses mœurs. Son monolithisme a des causes plus profondes, plus intrinsèques qu'un éventuel désir de domination de la part de son secrétaire général. Il tient à la contradiction entre son étiquette de communiste, ses références à un passé révolutionnaire, et la réalité réformiste de la politique qu'il mène. Une discussion large et libre dans ses rangs risque toujours de mettre à nu cette contradiction, et c'est pourquoi les dirigeants du PCF ne peuvent en règle générale en prendre le risque.

Il est bien vrai que les opposants que l'on entend actuellement ne somment nullement le PCF de mettre sa politique en accord avec son étiquette, bien au contraire ; que leurs critiques se situent dans le prolongement même de la politique réformiste de la direction, simplement en l'exprimant sans fard et jusque dans ses ultimes conséquences. Mais même si c'est sur sa droite que se situent les critiques que l'on entend actuellement, c'est un problème pour la direction du PCF de les laisser s'exprimer à l'intérieur du parti car, à la faveur du débat qui s'instaurerait ainsi, des critiques d'une autre nature peuvent apparaître, des critiques situées cette fois sur sa gauche.

A cette raison fondamentale qui explique les mœurs bureaucratiques des PC depuis qu'ils devinrent staliniens, il s'en ajoute une autre aujourd'hui pour le PC français. Actuellement pour le PC, donner le feu vert à des éléments qui semblent bien loucher vers le PS alors que son problème de concurrence avec ce dernier est toujours pour lui d'actualité, c'est un risque de renforcer le parti de Mitterrand. Ce serait en effet prendre le risque de laisser s'organiser un courant prêchant ouvertement l'amitié avec le PS, alors que toute la politique du PC est de continuer à montrer ses différences avec son partenaire de l'Union de la gauche, pour retenir ou regagner son électorat.

Pourtant, s'il est une chose à remarquer dans le rapport de Marchais au comité central, ce n'est précisément pas tant un « retour au stalinisme » — en quoi avait-il disparu, en matière de fonctionnement interne du parti ? — qu'au contraire une manière nouvelle de justifier sa politique.

Le texte de Marchais apparaît plutôt sur la défensive et, de fait, c'est à répondre point par point aux critiques d'Elleinstein et d'Althusser qu'il s'attache, même s'il ne les nomme pas.

Marchais a même admis que le PCF « a pris du retard » **dans le processus de déstalinisation et, en ce qui concerne le fonctionnement du parti, il a promis que le XXIII^e^ Congrès se pencherait sur la question du centralisme démocratique. Il ne s'agit donc même pas d'une fin de non-recevoir, comme le prétend la presse.**

Dans l'Humanité **du 2 mai, Lucien Sève va même encore plus loin, en reconnaissant que le centralisme démocratique a pu et peut être parfois** « déformé bureaucratiquement ». **Et cet article a d'ailleurs tout le ton d'un plaidoyer.**

Garder le parti en main, maintenir ce qui fait au moins en aparence sa différence, cela tout en flagnolant une image de parti aussi respectable que les autres aux yeux de la bourgeoisie française : voilà dans quelle marge étroite le PCF doit jouer.

Tant qu'il continuera à se dire communiste, à se poser en défenseur des pauvres et des opprimés, alors que toute sa politique est au service de l'Etat bourgeois, il ne pourra sûrement pas faire régner la démocratie en son sein.

Il pourra au mieux se montrer gentil et compréhensif avec son opposition de droite, la tolérer ou multiplier les gestes de conciliation à son égard.

Christiane LE GUERN

Georges Marchais, Roland Leroy et Paul Laurent à la tribune du comité central du PCF. (Ph. AFP)

Marchais dit les vraies raisons de la querelle PC-PS

Dans son rapport au comité central, Georges Marchais s'est expliqué sur les raisons de la querelle PC-PS et sur la politique menée par le Parti Communiste depuis 1972 jusqu'à l'accord du 13 mars 1978. Ce faisant, il a répondu aux questions qui ne sont pas seulement celles des « intellectuels » oppositionnels, des autres partis et de la grande presse, mais aussi celles que se posent bon nombre de militants déçus par l'échec électoral.

A ces interrogations, Georges Marchais a répondu en justifiant toute la politique du PCF. Il est vrai qu'il faut être bien naïf pour s'en étonner.

« On voit aujourd'hui clairement quelle a été la stratégie du PS depuis six ans : il a signé le Programme commun avec l'objectif de se renforcer à notre détriment. Quand le PS s'est cru assez fort, il a pris ses distances avec le Programme commun jusqu'à abandonner ses engagements de 1972, cela en vue de se garder les mains libres, de s'assurer une position dominante en nous réduisant au rôle de force d'appoint sans pouvoir. »

Quant à l'accord du 13 mars, si le comité central a décidé de le signer en oubliant ses exigences de la veille, Marchais en explique la raison : **« C'est à la fois le sentiment que les résultats du 12 mars, dans la mesure où ils n'étaient pas ceux que le Parti Socialiste escomptait pour garder les mains libres et nous imposer sa loi, amèneraient le Parti Socialiste à avancer et à accepter un accord politique convenable, et l'idée que, sur la base des résultats du 12 mars, notre parti disposerait de moyens supérieurs à ceux qu'il pouvait escompter en septembre pour obtenir le respect des engagements pris. »**

Mais en s'expliquant ainsi, Marchais ne fait pas que justifier sa propre politique. Il en donne aussi — et finalement assez clairement pour la première fois — les vraies raisons. Et ce qu'il dit et reconnaît ainsi, c'est que ce qui était en question dans la polémique, comme dans le replâtrage, ce n'étaient ni le SMIC, ni le nombre de nationalisations, ni aucune question essentielle touchant au sort des travailleurs, mais uniquement les rapports du PC et du PS.

La politique du PCF à l'égard du PS était motivée par le seul problème du rapport de forces entre les deux partis. Comme plusieurs élections partielles l'avaient montré, l'Union de la gauche profitait électoralement surtout au PS. Le PCF, ne tenant pas à voir se poursuivre l'effritement de son électorat, a entrepris de mener l'attaque contre lui, afin au moins de contenir ce processus.

Aux opposants qui, aujourd'hui, lui reprochent finalement de ne pas s'être aligné derrière Mitterrand, Marchais répond en se posant en responsable et défenseur des intérêts du Parti Communiste.

Il convaincra sans doute les militants qui sont encore profondément convaincus que l'intérêt des travailleurs passe par l'intérêt du Parti Communiste, quelle que soit la politique que celui-ci mène, d'ailleurs. Mais pas ceux qui, au travers de ce nouvel échec électoral, en viendraient à remettre en cause la politique d'ensemble du PC, le peu de perspectives qu'il offre aux travailleurs pour changer leur sort.

Dominique LEGER.

QUAND GISCARD OFFRE A "L'OPPOSITION" UN STRAPONTIN A L'ONU

Une délégation du Parti Socialiste, conduite par Gaston Defferre, sera reçue à l'Elysée le 11 mai pour s'entretenir avec Giscard d'Estaing des problèmes de sécurité et de désarmement. Il n'aura donc pas fallu longtemps pour que le Parti Socialiste accepte la nouvelle proposition « d'ouverture » de Giscard qui, lors de l'inauguration du métro de Lyon, aurait glissé à Charles Hernu son intention de s'entretenir des problèmes de la sécurité avec des responsables de l'opposition. Comme il n'a pas fallu longtemps au Parti Communiste pour faire savoir qu'il était favorable à ce type d'entretien, même s'il a des divergences avec le gouvernement, entre autres, sur la bombe à neutrons.

Alors la délégation française, à la session spéciale de l'ONU sur le désarmement qui se tiendra à la fin du mois, inclura des représentants de l'opposition. Jean-Pierre Cot (aux dernières nouvelles) devrait y représenter le Parti Socialiste et le Parti Communiste voudrait discuter de son éventuelle représentation avec Giscard. Et l'on verra sans doute côte à côte des représentants du PS, et de la majorité représenter ensemble l'Etat français.

Giscard estime sans doute avoir à y gagner, en concrétisant sur ce point — sans grande conséquence — la politique d'ouverture qu'il cherche à mener malgré les réticences de la majorité. Quant aux partis de l'opposition, ils voient là — et c'est en partie vrai — la preuve de la reconnaissance, par le gouvernement, de la force politique qu'ils représentent.

Mais ces quelques strapontins dans la délégation française à l'ONU, une délégation sans influence, dans un « machin » inefficace, n'est qu'un misérable os à ronger lancé par Giscard au PC et au PS.

Et il est lamentable de voir ces deux partis alléchés quand, en même temps, le gouvernement montre, par l'ensemble de ces décisions concernant la hausse des prix, le relatif blocage des salaires, qu'il entend ne pas tenir compte du mécontentement de tous ceux qui l'ont exprimé en votant à gauche. Comme il est choquant de voir ces mêmes partis prêts à s'associer à la politique extérieure et militaire de Giscard même s'ils se défendent de la cautionner au moment même où, au Tchad ou au Liban, des militaires français défendent, à des titres divers, les intérêts impérialistes de la France.

En fait, en acceptant ces entretiens, le PS aujourd'hui et le PC demain veulent montrer à quel point ils sont responsables, soucieux de l'intérêt national et dignes de la confiance de la bourgeoisie. Et on peut remarquer que les deux partis ont beau se chamailler comme des beaux diables à propos de leurs responsabilités dans la défaite électorale de la gauche, ils se retrouvent bien d'accord pour accepter les propositions de « cohabitation raisonnable » de Giscard, une cohabitation qui est un peu, dans les circonstances actuelles, celle du maître et du valet.

Henriette MAUTHEY

APRÈS LE 1er MAI A PARIS

La manifestation du 1er mai, à Paris, a été marquée par les incidents provoqués par des groupes de manifestants « autonomes ». Ceux-ci ont commencé par s'en prendre, tout au long du cortège, aux vitrines des magasins, à coups de barres de fer, puis souvent à les piller.

Ces actes ont entraîné, à plusieurs reprises, des charges de la police et ont finalement empêché le défilé de se dérouler normalement. C'est ainsi que, en queue de manifestation, le cortège des révolutionnaires, notamment de la Ligue Communiste Révolutionnaire et de Lutte Ouvrière, a été contraint de se disperser, pris entre deux groupes de policiers, et n'a pas pu parvenir jusqu'à la place de la Bastille, terme du défilé.

Après la fin de la manifestation, les mêmes groupes « autonomes » ont continué d'opérer sur les grands boulevards et jusqu'à la place Clichy. Selon la presse, 83 magasins auraient été pillés ; des voitures ont été renversées et incendiées pour tenter d'ébaucher des barricades ».

Les faits montrent en tout cas que ces groupes ont agi avec la volonté délibérée de provoquer des incidents sur le passage du cortège, au point que l'on peut se demander si certains d'entre eux n'étaient pas des provocateurs policiers purs et simples. Mais ils ne le sont certainement pas tous et, de toute façon, cette question n'a guère d'importance car, quelle que soit la nature exacte des « autonomes », les résultats de leurs actions en reviennent au même.

Il est clair en fait qu'aujourd'hui certains groupes « autonomes », ou se réclamant de l'anarchisme, font de ce genre d'actions une politique.

Mais cela ne rend leurs gestes que plus absurdes et imbéciles. Car le but était, ouvertement, de provoquer l'affrontement entre la police et les manifestants du 1er mai, qu'ils appartiennent au cortège syndical ou à celui des révolutionnaires.

Comment de ne pas s'indigner, également, des déprédations systématiques contre des magasins, et des pillages qui les assimilent tout simplement à des voyous ?

En tout cas, les « autonomes » en question, si c'est cela leur politique, n'ont rien de commun avec tous ceux pour qui le 1er mai est une journée de manifestation du mouvement ouvrier. Ils se comportent, à son égard, comme des ennemis.

André FRYS

Le début du cortège de Lutte Ouvrière, le 1er mai, à Paris. On lit sur notre banderole : « La concertation, c'est bidon. Il faut organiser les luttes ».

Tuée par l'indifférence

Une jeune fille de 15 ans s'est suicidée samedi 29 avril parce qu'elle n'arrivait pas à se faire avorter. Enceinte de dix semaines, elle avait multiplié les démarches pour obtenir un avortement. Devant l'accumulation des difficultés, elle a craqué et a avalé une dose mortelle de médicaments.

Bien sûr, il existe des hôpitaux où des services d'interruption volontaire de grossesse fonctionnent bien et rapidement. Bien sûr, une femme peut, dans ce cas, demander à bénéficier de l'aide médicale gratuite (à condition d'obtenir l'autorisation du préfet). Encore faut-il être au courant de tout cela et ne pas craindre d'affronter tout un dédale administratif.

Cette affaire montre bien en tout cas que l'application de la loi de 1975 libéralisant l'avortement est loin d'être entrée dans les faits. Il est finalement plus facile pour le gouvernement de faire voter une loi que de donner les moyens concrets de la faire appliquer.

Mais cette affaire montre aussi l'inhumanité de la société actuelle. Florence, la jeune fille en question, a craqué parce que, face à ce problème grave et angoissant, elle n'a trouvé personne pour l'aider vraiment à le résoudre. Parce que toutes les personnes à qui elle s'est adressée dans les hôpitaux ou dans les cliniques l'ont reçue derrière un guichet, anonymement. Parce qu'elle s'est retrouvée seule, perdue ; parce que, dans cette société, l'individualisme est tel qu'un être humain peut avoir les pires difficultés et ne rencontrer personne pour l'aider.

Il est vrai que, dans la plupart des cas, les gens trouvent en eux-mêmes suffisamment de force de caractère pour surmonter ces difficultés tant bien que mal. Mais pas toujours... et c'est dans ces cas-là que la société capitaliste montre combien elle est inhumaine : ce sont toujours les moins armés qui en sont les premières victimes.

Marie-Claude SOLAC

"L'Huma" par la lorgnette de Wolinski

Wolinski « se sent très bien à l'Huma ». *Cela étonne encore certains, en particulier un journaliste du* Nouvel Observateur *qui l'a interrogé récemment. Alors, Wolinski a expliqué ses raisons. Et si l'on savait Wolinski arriviste et peu scrupuleux, il a largement complété son portrait dans cette interview.*

Pourquoi cela lui plaît-il, l'Huma ? *Eh bien, d'abord parce que les dirigeants communistes sont comme lui,* « des gens qui s'en sont sortis », « qui ont échappé à la condition ouvrière ». *Et puis certains pensent sans doute qu'à* l'Huma, *on est sérieux, triste et austère. Eh bien, non ! Parfois* « on boit des coups ensemble, éventuellement on se saoule la gueule et on rigole ». *Et enfin, dernière grande vertu des dirigeants du PCF aux yeux de Wolinski,* « ils sont cyniques, ils se marrent sur tout, sur l'Union soviétique... ».

Ajoutez à cela que l'Huma, *c'est un bon marché, parce qu'en plus les cellules, les fédérations lui demandent des dessins, et ne vous étonnez plus de la participation à* l'Humanité *de Wolinski, le modeste, qui affirme tranquillement par ailleurs :* « Nous sommes trois dans la presse quotidienne, Faizant, Konk et moi. Je suis le meilleur » !

Nous laissons à Wolinski la responsabilité de la peinture qu'il nous dresse de la rédaction de l'Humanité. *C'est à elle de dire si elle s'y reconnaît ou pas — ne serait-ce qu'en gardant le silence sur les propos de son dessinateur, à qui Roland Leroy remettait vendredi dernier le prix Paul Vaillant-Couturier !*

En tout cas, c'est dans un tel monde que Wolinski se sent bien, méprisant, cynique, arriviste et vendu. Eloquent, et c'est lui-même qui se présente.

H.M.

Au procès d'Aix-en-Provence :

« Quand défendra-t-on la personne humaine autant que l'argent ? »

Anne Tonglet et Aracelli Castellano en compagnie de Me Gisèle Halimi : quatre années d'un difficile combat pour le respect de la personne humaine.

Il aura donc fallu quatre ans à Anne Tonglet et Aracelli Castellano, les deux jeunes campeuses belges violées une nuit d'août 1974 près de Marseille, pour obtenir que l'agression dont elles ont été victimes, soit considérée comme un crime, et soit en conséquence jugée par la cour d'assises d'Aix-en-Provence, et non par un simple tribunal correctionnel. Quatre ans de bataille juridique, d'interrogatoires et de procédures pénibles.

Gisèle Halimi, l'avocat des deux jeunes filles, avait voulu que le procès soit non seulement celui des trois agresseurs de Anne et Aracelli, mais qu'il aborde la question du viol lui-même, et la mise en cause de la façon dont les tribunaux le considèrent. C'est pourquoi elle a fait citer comme témoins Florence d'Harcourt, la députée du PCF Gisèle Moreau, l'académicien Pierre Emmanuel, le professeur Minkovski, ainsi que notre camarade Arlette Laguiller.

C'est alors qu'on a pu voir le président du tribunal, d'une façon scandaleuse, refuser d'entendre ces témoins, décrétant par avance que ce qu'ils avaient à dire n'avait pas de rapport direct avec le procès, plutôt que de laisser aux jurés et à l'assistance le soin d'en juger. Et il leur coupa tout simplement la parole.

Notre camarade Arlette Laguiller, pour sa part, entrecoupée il est vrai par les nombreuses interruptions de la part des avocats de la défense et du président, fit néanmoins la déclaration suivante à la barre :

« ...Si je suis ici, c'est pour témoigner pour deux femmes, qui avaient 24 ans et 20 ans au moment des faits, il y a quatre ans.

Je ne les ai pas connues avant.

Je ne les connais que depuis, mais je peux dire parce qu'elles sont devenues des amies, qu'elles en sont encore marquées, qu'elles en souffrent encore. On les a menacées de mort, empêchées de fuir, torturées pendant une nuit, on les a battues,, humiliées...

Eh bien, je suis venue ici pour demander justice pour Anne et Aracelli. (...) Je ne crois pas que la condamnation de ces trois hommes va changer ni la société, ni ses injustices, pas même celles dont les femmes sont victimes.

Dans ce pays, on attache plus d'importance aux atteintes à la propriété qu'à celles portées à la personne. Je ne veux vous donner qu'un exemple : si ces deux femmes avaient été séquestrées pendant une nuit dans l'agence d'une banque par des hommes venus commettre un hold-up, si ceux-ci les avaient battues et torturées pour les obliger à ouvrir les coffres-forts, ne seraient-ils pas considérés comme coupables ? Dans le cas d'Anne et d'Aracelli, on ne s'en est pas pris à leur argent, mais uniquement à leur personne. Alors, quand se mettra-t-on, en France, à défendre la personne humaine et non seulement l'argent ? ». **L'interrompant une nouvelle fois, le président décida de faire sortir Arlette Laguiller de la salle, en faisant d'abord appel à un huissier, visiblement hésitant, puis finalement à deux gardes, et fit lever la séance.**

Décidément, ce procès aura, entre autres, témoigné que, dans la magistrature, on n'a pas renoncé à se boucher les oreilles.

VIOLEE, UNE JEUNE LYCEENNE SE TUE

Une jeune lycéenne algérienne, âgée de 18 ans, s'est suicidée dans la nuit de samedi 29 au dimanche 30 avril parce qu'elle avait été violée, deux jours auparavant, par un de ses voisins, âgé de 20 ans. Elle avait aussitôt porté plainte, mais le Parquet n'avait retenu que l'inculpation d' « **attentat à la pudeur avec violences** » et pas celle de « **tentative de viol avec violences** ». Quant à sa famille, selon **France-Soir**, elle ne croyait pas trop les dires de la jeune fille.

Dans la lettre qu'elle a laissée pour expliquer son geste, la jeune fille met en cause l'indifférence de sa famille et de la justice. Violée, humiliée, elle n'a trouvé qu'incompréhension et scepticisme, elle s'est heurtée aux barrières juridiques et morales que la société met devant les femmes violées qui veulent se défendre. Seule, trop seule, elle n'a pas résisté. Qui peut encore nier que le viol soit un crime ?

Le viol : un crime qui témoigne contre la société

Les affaires de viol passent de plus en plus fréquemment devant les cours d'assises, au lieu d'être simplement « correctionnalisées », comme disent les magistrats. C'est-à-dire que les viols sont de plus en plus souvent admis pour ce qu'ils sont : des crimes contre la personne humaine.

C'était là l'objectif principal de la campagne contre le viol de plusieurs organisations féministes. Cet objectif est en partie atteint. Ces affaires sont maintenant rendues publiques dans des cas plus fréquents, et le nombre de femmes qui osent porter plainte, après un viol, augmente.

C'est un point marqué dans la lutte des femmes pour leur dignité. Le mépris de la femme est tellement ancré dans cette société que, jusqu'à présent, les victimes se taisaient, honteuses, culpabilisées. D'ailleurs, même si quelques-unes aujourd'hui entreprenent courageusement de braver la réprobation, l'ironie, l'indifférence goguenarde, cela, loin d'être devenu général, reste même en fait l'exception.

L'habitude de considérer la femme comme un simple objet sexuel est enracinée chez beaucoup d'hommes, élevés, conditionnés dans une société injuste dont l'oppression des femmes est un pilier. Et dans ces conditions, le viol est pratiquement « admis » ; en tout cas, il n'est pas considéré comme vraiment infamant.

Si quelque chose est en train de bouger à ce sujet, les révolutionnaires socialistes s'en réjouissent.

Il ne s'agit pas pour nous de croire qu'en se décidant à juger les violeurs comme des criminels, les magistrats vont résoudre ce problème. Ni même d'ailleurs que, pour la plupart, ils s'en préoccupent réellement. En fait, la pression de l'opinion féministe, la persévérance nouvelle des plaignantes ne sont sûrement pas étrangères au fait que les procès et les condamnations pour viol se sont multipliés depuis quelques mois.

Les tribunaux ne peuvent répondre aux agressions de toute sorte qu'engendre cette société exploiteuse et aliénante que par l'éternelle répression. Les conditions de la vie sociale que nous connaissons fabriquent des êtres déséquilibrés, agressifs. Elles engendrent la misère sexuelle, la misère culturelle, et la société ne connaît qu'une solution : la répression.

Cela ne résoud pas les problèmes, c'est bien évident. Il en va pour les violeurs comme pour tous les criminels, quelle que soit la nature de leur crime.

Mais, cela dit, les femmes qui refusent de continuer à tout subir et qui pour cela portent leur colère devant les tribunaux ont-elles tort pour autant ? Et tout d'abord, la société leur laisse-t-elle beaucoup d'autres possibilités de se faire entendre avec quelque efficacité ? Malheureusement non, et l'utilisation des tribunaux reste un moyen dont les opprimés peuvent et doivent se servir, malgré toutes ses limites, dans bien d'autres circonstances d'ailleurs, les affaires de racisme par exemple.

Alors, au bout, il y a de plus en plus souvent de lourdes peines de prison qui s'abattent sur de pauvres types, des êtres « paumés », des immigrés, qui sont eux aussi des victimes de cette société : vingt ans de réclusion par la cour d'assises de l'Oise, en février dernier ; huit ans par celle des Côtes-du-Nord le 20 avril ; cinq et dix ans par celle du Val-d'Oise, tout récemment, ou dix ans par celle du Gard. Tant il est vrai qu'à la violence et à la brutalité, la société ne sait répondre que par la violence et la brutalité.

Mais on comprend que des femmes, victimes d'un viol, refusent de se laisser piéger. Il n'est malheureusement que trop vrai que la majorité des violeurs viennent des couches les plus misérables, les plus abruties de la population, car c'est sur elles que pèsent le plus lourdement les préjugés, la pauvreté culturelle et affective. Mais si cela juge cette société, cela n'ôte pas aux victimes le droit de se défendre contre l'oppression. Si elles devaient ne pas se défendre, sous le prétexte qu'elles font alors du mal à d'autres opprimés, elles devraient se résigner à toujours tout subir, sans que finalement l'ensemble des opprimés y gagne en dignité, au contraire.

Obtenir que le viol soit considéré comme un crime est une affaire de principe pour les femmes. Subir un viol, ce n'est pas simplement recevoir des « coups et blessures » — et ceux-ci ne sont en outre généralement pas épargnés à la victime ; c'est une atteinte physique et morale d'une tout autre gravité, une humiliation insupportable pour la personne humaine.

Qu'il faille se battre pour le faire reconnaître, que celles qui ont le courage de le faire doivent en outre prendre sur elles de mettre en route des mécanismes de répression contre des individus qui sont eux aussi des victimes, simplement pour se faire respecter en tant quêtres humains, n'est finalement qu'une illustration supplémentaire de la barbarie de cet ordre social. Une barbarie dont l'ensemble des opprimés ne viendra à bout qu'en le mettant à bas.

Christiane LE GUERN

Maire : absent le 1er mai, présent chez Ceyrac

François Ceyrac et Edmond Maire, le mercredi 3 mai.

Mercredi 3 mai, Edmond Maire rencontrait pendant plus de trois heures, le patron des patrons, Ceyrac.

Résultat : le patronat a marqué, une fois de plus, les limites de ce qu'il était prêt à donner. Pour le temps de travail, il est « prêt à discuter », **mais souligne que** « la loi de 1936 ne lui paraissait plus répondre aux aspirations des salariés et aux besoins des entreprises ». **Ce qui n'augure rien de bon pour les travailleurs. De même, pour le SMIC, il s'est contenté de préciser que, pour lui,** « le SMIC était un instrument à utiliser avec beaucoup de prudence », **et qu'il souhaitait son remplacement par un salaire minimum garanti par branche. Là non plus, rien de bon pour les travailleurs. En fait, non seulement Ceyrac montre que le patronat ne cèdera sur rien, mais il laisse supposer que, tout au contraire, il s'apprête à s'attaquer de front à certaines garanties obtenues.**

Face à cete attitude intransigeante et provocatrice, Maire est-il parti en claquant la porte ? Pas du tout : « nous ne sommes pas déçus — **a-t-il déclaré** — par ce premier contact, puisque nous savions parfaitement que le patronat n'était pas décidé à aller loin ». **Et il s'est satisfait de promesses de nouvelles négociations, notamment au niveau des différentes branches professionnelles.**

Bien sûr, Maire dit aussi, devant cette intransigeance patronale, que les travailleurs doivent se mobiliser, qu'il faut que les militants « s'organisent et exercent une pression, afin que des brèches s'ouvrent ». **Mais que valent de telles déclarations, quand toute la politique de Maire — cette politique** « recentrée » **dont il parle lui-même — consiste à dire aux travailleurs que c'est des négociations, c'est-à-dire du bon vouloir des patrons, et non des luttes, qu'ils peuvent espérer quelques améliorations.**

Que valent de telles déclarations quand, par exemple, il a pris ostensiblement ses distances par rapport à la manifestation du 1er mai à Paris. 1er mai qui, quel que soit le sens que veulent lui donner les organisations syndicales, conserve une référence, symbolique, à la lutte des travailleurs.

En fait, Maire montre qu'il accepte d'entrer dans le petit jeu de la politique de concertation de Barre. Cette politique n'a pas d'autre but que de lanterner les travailleurs de négociations en négociations : eh bien, avec Maire, en tout cas, c'est bien parti.

Jean-Jacques LAMY

L'armée française hors du Tchad !

De nouveaux renforts militaires français viennent de partir pour le Tchad, depuis Vannes et Saint-Malo, ainsi que du nouveau matériel de guerre qui viennent s'ajouter aux effectifs, aux Jaguar et aux Transall déjà sur place, et dont les autorités françaises se gardent de donner le chiffre précis.

Le gouvernement français continue d'expliquer que ces renforts ont pour but de protéger les ressortissants français, et **« d'aider au succès de la rencontre de réconciliation »** prévue pour le 7 juin, **« en évitant l'affaiblissement de l'une ou l'autre des parties en présence ».**

Voilà qui ne manque pas d'hypocrisie. Les prétendus « conseillers techniques » français s'engagent en fait aux côtés du dictateur Malloum, contre les troupes du Front de Libération Nationale, le Frolinat, et apportent leur appui direct à un régime qui, sans cela, se serait vraisemblablement effondré depuis longtemps. Quant aux ressortissants français, ce ne sont pas les avions Jaguar qui leur seront d'une quelconque utilité pour les rapatrier : ce sont des avions de combat.

En fait, dans la même ligne que lors de ses interventions au Zaïre et en Mauritanie, le gouvernement français continue à vouloir jouer au gendarme en Afrique. Il s'engage directement — et militairement — aux côtés de régimes en butte à de graves difficultés intérieures, et qui ne se maintiennent que grâce à son concours.

Les troupes envoyées au Tchad sont là pour défendre les intérêts de l'impérialisme français, pour sauvegarder les intérêts des gros capitalistes qui s'en sont fait une réserve de matières premières, comme le coton par exemple. Et surtout, il s'agit de démontrer à tous les peuples d'Afrique qu'il est inutile de lutter, que les troupes françaises veillent au grain.

Il y a bien eu un semblant de négociation entre le gouvernement Malloum et le Frolinat, sous l'égide de la Libye, du Niger et du Soudan, et même un accord conclu à Benghazi le 27 mars dernier. Mais, au vu de ce qui se passe maintenant, on peut se demander si le gouvernement Malloum n'avait pas négocié simplement en vue de gagner du temps et de permettre aux renforts français de prendre le relais de son armée en pleine déroute. La revue **Afrique-Asie** (n° 160) rappelle que, dès le 20 février, alors que le gouvernement tchadien appelait officiellement au cessez-le-feu, des parachutistes français commençaient à arriver au Tchad.

Les troupes françaises réussiront-elles là où les forces officielles tchadiennes ont échoué, c'est-à-dire à enrayer une rébellion qui — les manifestations anti-françaises de la dernière semaine d'avril l'ont montré — déborde le seul Frolinat ? Rien n'est moins sûr. Même l'impérialisme français peut être impuissant à maintenir en place les dictateurs qui lui servent d'hommes de paille !

En tout cas, les travailleurs de France ne peuvent qu'affirmer leur solidarité totale avec le peuple tchadien, et doivent exiger le retrait immédiat des troupes françaises du Tchad.

Marianne LAMIRAL

La Coupe du monde de football : le spectacle ne doit pas masquer la réalité de la dictature Argentine

Mardi 2 mai, le collectif pour le boycott de la coupe mondiale de football en Argentine (COBA) organisait un rassemblement à Paris : montages audiovisuels, expositions, chanteurs et orateurs étaient là pour rappeler, qu'alors qu'on prépare la coupe du monde de football, en Argentine où elle doit avoir lieu, sévit depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976, la sinistre dictature du général Videla.

Depuis, selon les chiffres d'Amnesty International, près de 10 000 personnes ont été emprisonnées, 15 000 ont disparu, près de 10 000 ont été assassinées, soit par la police ou l'armée, soit par l'association argentine anti-communiste, organisation para-militaire, agissant ouvertement et servant de couverture à la Junte pour l'exécution de ses basses œuvres. De nombreux témoignages enregistrés faisaient le récit des atroces supplices infligés aux opposants dans les geôles du régime : des centaines d'hommes et de femmes torturés à l'électricité, coupés vifs à la scie mécanique, brûlés, écorchés vivants...

Pendant ce temps, le gouvernement argentin prépare la coupe du monde de football, dont il espère faire une opération de prestige destinée à présenter au monde une image rassurante du régime. Le général Merlo, chargé de l'organisation du « Mundial », le dit d'ailleurs ouvertement : « notre objectif, c'est la transformation de l'image internationale de notre pays », **et le Mundial doit permettre de** « faire des 35 000 touristes qui viendront dans notre pays des propagandistes de l'Argentine ». **Le gouvernement argentin, malgré la crise qui touche durement le pays, ne lésine pas sur les moyens, puisque cela lui coûtera au minimum 3,5 milliards de francs, soit 40 % de son budget de l'Education nationale.**

La campagne de boycott, menée actuellement par le COBA, est dans une certaine mesure un moyen dérisoire, d'autant plus qu'elle est difficilement comprise par ceux qui, passionnés de football, ne voient et n'apprécient dans cette coupe que le spectacle d'une rencontre sportive de la meilleure qualité. Mais elle a le mérite de faire que justement il ne sera pas possible de passer entièrement sous silence, derrière le spectacle sportif de Buenos-Aires, la réalité argentine. D'autant plus qu'à cette campagne s'ajoute actuellement l'attitude d'un bon nombre de cancérologues qui ont décidé de boycotter le congrès mondial de cancérologie qui doit aussi se dérouler à Buenos-Aires en octobre prochain.

Tout cela peut contribuer à faire ce que craint le plus le gouvernement argentin et contre lequel il prend tant de précautions dans l'organisation de la coupe (filtrages pour éviter toute manifestation, prise en charge 24 heures sur 24 des touristes et journalistes pour qu'ils ne voient que ce que l'on estime montrable...) : faire que la rencontre sportive se retourne finalement contre la dictature argentine, que les milliers de policiers qui « protègeront » les touristes n'arrivent pas à leur cacher entièrement la réalité de l'Argentine sous la botte de son armée, ou à empêcher le millier de journalistes, venus à cette occasion pour recueillir des témoignages sur la répression, les tortures, les exécutions.

Roger MEYNIER

AFGHANISTAN

D'un coup d'État à l'autre

Jeudi 27 avril, le gouvernement du président Mohamed Daoud a été renversé par un coup d'Etat militaire. Le président et une partie de sa famille ont été assassinés et de violents combats se sont déroulés durant plusieurs jours dans les rues de Kaboul, la capitale.

Le « Conseil révolutionnaire », composé de militaires, qui a dirigé le putsch, a annoncé que sa politique serait fondée sur les préceptes de l'Islam, sur la démocratie, la liberté, le développement et la prospérité de l'Afghanistan. Rapidement d'ailleurs, il a cédé la place à un « Conseil démocratique républicain populaire » dirigé par un civil, Noor Mohamed Taraki, chef d'un des Partis Communistes clandestins, qui est devenu président de la République et Premier ministre.

L'Afghanistan n'en est pas à son premier coup d'Etat. Le président Daoud lui-même, qui vient d'être renversé, était arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat : en juillet 1973 il avait renversé le roi Zaher Chah, abolissant la monarchie et proclamant la République.

A la veille de l'instauration de la République, en 1973, l'Afghanistan était un des pays les plus pauvres du monde. Pays où l'agriculture concentre 80 % de la population, il est caractérisé par des structures sociales particulièrement archaïques : l'immense majorité des terres est aux mains d'une minorité de grands propriétaires, qui font peser sur les paysans un véritable joug féodal, les réduisant à la misère. Ainsi, en 1972, l'Afghanistan a connu une famine qui s'est traduite par la mort de 100.000 personnes (sur une population de 14 à 16 millions d'habitants).

A cette situation et à cette pauvreté, le gouvernement de Mohamed Daoud n'a rien changé. Une réforme agraire, pourtant timide, promulguée en 1975, et qui prévoyait la limitation de la propriété privée à 20 hectares pour les terres irriguées et à 40 hectares pour les terres non irriguées, n'a pas été appliquée.

Mais, faute de s'être attaqué un tant soit peu aux privilèges des grands propriétaires, le gouvernement de Daoud n'a trouvé dans la population aucun soutien. Il était en fait très fragile. Et c'est l'armée, seule force organisée et centralisée, qui restait l'arbitre de la situation. Porté au pouvoir par un coup d'Etat militaire, Daoud était à la merci d'un autre coup d'Etat militaire. Et de fait, durant cinq ans, il ne s'est pas passé d'année sans que soit annoncée — et réprimée — une nouvelle tentative de coup d'Etat. A la veille même du 27 avril, s'ouvrait à Kaboul le procès de vingt-cinq personnes accusées d'avoir organisé un complot.

Cette fois, c'est une fraction dite « prosoviétique » de l'armée qui vient de prendre le pouvoir. Le nouveau régime a été aussitôt reconnu par l'URSS et les pays de l'Est, et il se pare des qualificatifs de « démocratique », « républicain » et « populaire ». Cela témoigne sans doute des soutiens internationaux dont il dispose. Mais cela ne l'empêche pas d'être une simple dictature militaire, en fait tout aussi fragile que celle qu'elle vient de renverser : il est à la merci, à plus ou moins long terme, de l'intervention d'une autre fraction rivale de l'armée.

Jean-Jacques LAMY

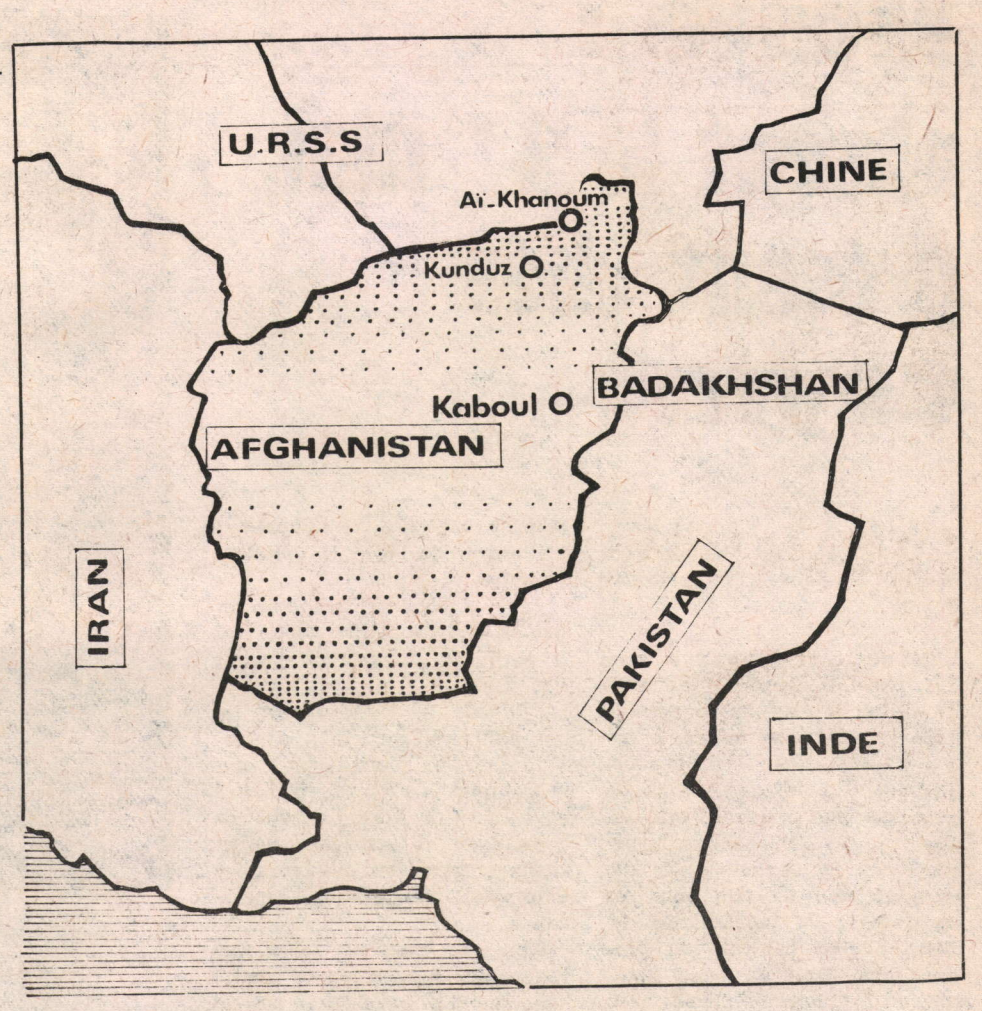

IRAN

Les "comités de vengeance" assassinent

Vendredi 28 avril une nouvelle manifestation contre la dictature sanglante du chah d'Iran a eu lieu dans la ville de Quom, dans cette même ville où en janvier dernier la police et l'armée avaient tiré sur les manifestants, faisant plusieurs dizaines et peut-être même des centaines de morts.

Depuis le début de l'année, le régime du chah est ébranlé par une vague de manifestations, que les massacres de Quom en janvier et de Tabriz le 21 février sont loin d'avoir calmée.

Face à cela, le gouvernement a maintenant recours à des commandos civils clandestins qui agissent sous le nom de **« comités de vengeance »**. Ce sont ces commandos de nervis que l'on avait débarqués en camions à l'université de Téhéran lors des manifestations étudiantes de novembre dernier pour matraquer les étudiants. Ce sont eux qui le 20 novembre dernier se sont rués à une cinquantaine, toujours à l'université de Téhéran, armés de couteaux et de gourdins, sur un groupe d'étudiants, battant à mort plusieurs étudiants et abandonnant sur les corps de leurs victimes un avertissement portant leur signature : **« comité de vengeance »**.

Ces bandes sont également responsables d'une série d'attentats contre des personnalités opposées au régime du chah, comme les récents attentats à la bombe au domicile d'un avocat libéral, M. Masmoudi, du président du Parti National Iranien (parti de l'ancien Premier ministre Mossadegh) et à celui de M. Matine Daftari, petit-fils de Mossadegh. Et jeudi 27 avril à 19 heures, dans une grande artère de Téhéran, c'est un autre avocat progressiste, M. Labridji, connu pour son activité en faveur des détenus politiques, qui était passé à tabac par six hommes, alors qu'avec son fils de 13 ans il s'apprêtait à monter dans sa voiture. Emmené d'urgence à l'hôpital, l'avocat est resté 16 heures dans le coma.

Et ces bandes de nervis, cette nouvelle police, étant non officielle, peut plus encore que la SAVAK se permettre absolument tout, y compris les exécutions sommaires, les assassinats, les attentats, sans avoir à se soucier du moindre semblant de loi. Le chah compte peut-être ainsi, tout en sauvant un peu les apparences (puisque cette police n'opère pas en son nom), parvenir à terroriser toute la population.

Mais le seul fait que, malgré cette répression sanglante, les manifestations se multiplient montre qu'aujourd'hui en Iran la répression au contraire ne fait qu'accroître la colère.

Olivier BELIN

ESPAGNE

La fusion du PSOE et du PSP

Dimanche 30 avril, à Madrid, le Parti Socialiste Populaire de Tierno Galvan a fusionné avec le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol de Felipe Gonzalez. Le nouveau parti, qui garde le nom de PSOE, comptera 123 députés au Parlement. Les deux formations avaient recueilli ensemble près de 34 pour cent des voix aux élections du 15 juin dernier, dont 4,48 % pour le PSP, et le reste pour le PSOE.

Et c'est ce dernier chiffre, ainsi que le faible nombre de députés élus (cinq seulement), qui ont sans doute conduit les dirigeants du PSP à mettre fin à une existence séparée du grand frère, le PSOE.

Lorsqu'en 1965 Tierno Galvan quittait le PSOE, qui était très affaibli par la Guerre civile et la dictature franquiste, il dit s'opposer aux dirigeants de l'extérieur, émigrés à Toulouse, sur leurs méthodes et leur politique vis-à-vis des Commissions Ouvrières qui se développaient. En fait, c'était la politique vis-à-vis du Parti Communiste Espagnol qui les divisait. Tierno Galvan conseillait aux socialistes de militer aux Commissions Ouvrières aux côtés des communistes. Le PSOE, lui, les ignorait, maintenant toujours en vie la vieille centrale syndicale UGT.

Ces choix politiques se sont confirmés lorsque se sont formés, dans les dernières années de la vie de Franco, les deux grands regroupements politiques en vue de la succession du dictateur sénile. Tierno Galvan misait sur la nécessité d'intégrer le Parti Communiste dans la vie politique espagnole. Avec des monarchistes, le PCE et le Parti du Travail, il fonda en 1974 la Junte Démocratique. Le PSOE, lui, voulant garder les mains libres vis-à-vis du Parti Communiste, s'associa avec des socialistes, des monarchistes, des nationalistes et des maoïstes et fonda la Plate-Forme de Convergence Démocratique.

La mort de Franco, puis finalement le succès de l'opération Juan Carlos, la reconnaissance des partis politiques, les élections générales de juin dernier ont conduit à la reconnaissance du PCE et à son intégration dans la vie politique espagnole. Cela a tranché le problème.

Mais si Tierno Galvan avait en quelque sorte raison avant l'heure, sa formation politique n'en a tiré aucun crédit, sur le plan électoral. Par contre le PSOE, avec le renouvellement de ses cadres, de son langage, l'influence qu'il avait auprès des organisations syndicales UGT et USO, mais aussi sans doute à cause des distances qu'il avait mises entre lui et le PCE, a remporté plus de 29 % des voix aux élections.

Aujourd'hui, depuis que ces incertitudes politiques sont levées, y a-t-il la possibilité d'existence de deux Partis Socialistes en Espagne, sinon de trois, avec la social-démocratisation accélérée du PCE ? Les dirigeants des deux formations socialistes ont jugé que non, et en premier lieu Tierno Galvan, pour qui il s'agissait de ne pas disparaître et de garder une chance de s'asseoir un jour peut-être dans un fauteuil de ministre.

Alors, quelle que soit l'image que chacun s'est donnée à une époque de Tierno Galvan avait une tradition de gauche, bien qu'à la tête d'un parti de notables, bien que fréquentant les salons du roi — et, quelles que soient les divergences politiques momentanées qu'ils ont pu avoir, c'est la raison — celle de la soupe — qui leur commandait de s'unir.

Jean VITTEAUX

DOSSIER — la Bourse, temple lézardé du capitalisme

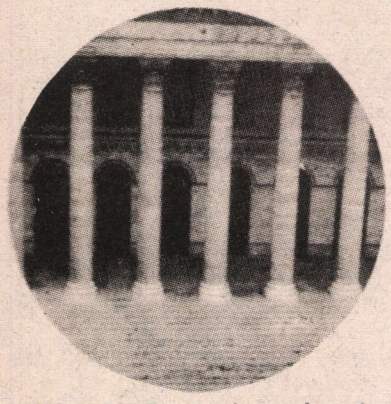

● Le palais à colonnades de la Bourse de Paris.

● « J'ai »... dit par geste un agent de change.

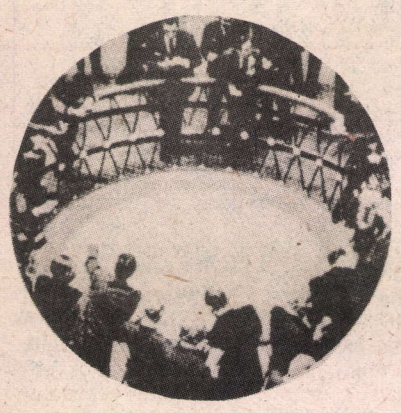

● Les agents de change autour de la fameuse « corbeille ».

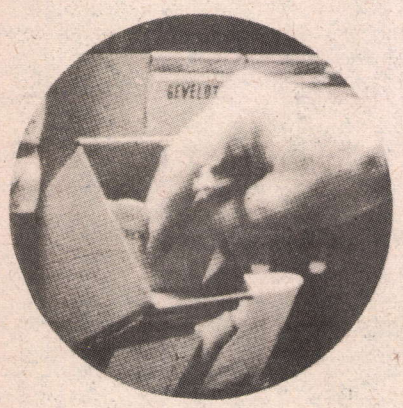

● La cotation, dite « par casiers ».

● Le grand « tableau d'honneur » des valeurs cotées sur le marché « à terme ».

La Bourse des valeurs, institution qui est comme le symbole de la société capitaliste, est apparue en même temps que les sociétés « anonymes » dites « par actions », au siècle dernier.

Quand, dans les années 1850-1880 en France, les fonds nécessaires à l'accroissement de la prospérité des entreprises se sont accrus au point de dépasser largement les disponibilités financières de capitalistes individuels, de petites affaires familiales, le capitalisme s'est forgé les instruments économiques pour aller de l'avant — et leur cadre juridique — en créant et en développant les sociétés par actions. Ainsi des capitaux purent se regrouper, s'ajouter, multiplier par là même leur puissance. De nouvelles sociétés virent le jour, les grandes banques, les grands magasins, les sociétés de chemin de fer et de navigation, des entreprises minières ou sidérurgiques, et bien d'autres encore, qui étaient théoriquement la « co-propriété » d'un groupe plus ou moins important de sociétés ou capitalistes individuels, chacun investissant dans l'affaire commune son propre apport en capital, et chacun récupérant en échange sa quote-part du bénéfice réalisé. Cette participation se matérialisa par la détention de documents, de « papiers » appelés « actions » ou « obligations ».

Pour assurer dynamisme et élasticité au système, les actions furent rendues négociables à la Bourse. C'est là qu'elles purent se vendre, s'acheter, s'échanger, au jour le jour, au gré des espoirs de rentabilité immédiate ou plus lointaine que leur aptitude à « rapporter » de l'argent soulevait. C'est là aussi que, les lois du système et du marché donnant aux actions une vie propre, la spéculation sur la fluctuation — parfois fabriquée — des cours devint la profession régulière et rémunératrice de tout un monde de « boursicoteurs ».

Mais si la Bourse put jouer un temps le rôle de cœur vivant du capitalisme, si son institution offrit d'immenses possibilités au système (et entre autres de donner toute sa mesure à la libre concurrence), si les sociétés anonymes et la négociation des actions en Bourse permirent à toute une classe sociale de participer au partage de la plus-value, elles représentèrent en réalité une étape importante de la concentration du capital.

Car c'est une pure fiction juridique — et une imposture — que de considérer la multitude des petits actionnaires des grandes sociétés comme de réels « co-propriétaires » de l'entreprise. Leurs droits sont purement formels : ils participent, sous certaines conditions, aux assemblées générales de la société, mais n'ont pas le pouvoir d'orienter véritablement sa politique économique ; ils touchent une fraction du bénéfice — à vrai dire, l'intérêt moyen qui leur revient pour l'argent placé — mais ils sont loin de toucher leur quote-part intégrale de la plus-value. Par bien des côtés, ils sont de simples prêteurs.

D'ailleurs, la sructure même de la société par actions facilite aux grands groupes financiers la prise de contrôle et la direction effective de multiples entreprises, pour ne pas dire de quasiment toutes. Ils s'en emparent sans même en détenir toutes les actions, et donc aux moindres frais.

Ainsi, à côté de quelques grands trusts et groupes financiers qui ont la haute main sur la presque-totalité des entreprises industrielles et commerciales, qu'ils se partagent comme des féodaux leurs fiefs, en bénéficiant de l'aide des grands Etats impérialistes, on compte une vile multitude de petits et moyens actionnaires, capitalistes de seconde zone, prétendument « co-propriétaires » de moyens de production, sur l'utilisation desquels ils n'ont et ne cherchent à avoir aucune responsabilité, des gens qui ne donnent de l'argent et ne soutiennent un système économique condamné par l'histoire que dans la mesure où eux-mêmes en tirent une petite rente de « père de famille ».

Si la Bourse a été à une époque le lieu où se sont affrontés des entrepreneurs capitalistes hardis et ambitieux, qui avaient le goût du risque et dont certains échafaudèrent parfois des projets économiques utiles à la société, elle n'est plus aujourd'hui, à l'heure où les véritables décisions se prennent dans les conseils d'administration des grands trusts et des cabinets ministériels, que le lieu de rassemblement, par « actions » et « agents de change » interposés, d'une foule anonyme de « tondeurs de coupons », de véritables parasites du travail humain, dont la seule préoccupation est que leurs petits ou moyens placements vivotent, à l'ombre des super-profits des grands trusts.

Suivez la vache !

La Bourse — dite encore « Bourse des valeurs » — est une institution économique propre au système capitaliste. C'est un marché très spécial où l'on ne vend et n'achète ni des pommes, ni des poires, ni aucun bien matériel, mais des « valeurs mobilières » — de grands chiffons de papier appelés « actions » ou « obligations » — qui matérialisent les droits que ceux qui ont apporté de l'argent à une société acquièrent en échange.

Par exemple, au 30 décembre 1977, n'importe quel particulier pouvait se rendre possesseur d'une « action » des Fromageries Bel (publicité non payée) contre la somme relativement modique de 85,90 F. Ce faisant, il devenait « actionnaire » de ladite société.

Ce qui signifie d'une part qu'en vertu d'une pure fiction juridique, il se voyait détenteur d'une part du fromage (oh pardon, du capital de la société) ; et d'autre part qu'il se voyait accorder le droit de récupérer chaque année, à titre de « dividende », une fraction du bénéfice net déclaré, et cela au prorata du nombre d'actions achetées. Et comme la conjoncture sourit à la société Bel presqu'autant que la vache qui en est l'emblème sourit au consommateur, l'actionaire en question a touché en 1977 un dividende de 5 F. pour son action, ce qui lui fait un gain en réalité supérieur, car s'ajoute au dividende le célèbre « avoir fiscal » (crédit d'impôt, concédé aux détenteurs d'actions, à raison de 50 % du montant du dividende).

Bien sûr, si l'actionnaire veut céder les privilèges que lui concède la possession de son action, et récupérer son argent, il en a le loisir, en la revendant à la Bourse. Comme le marché boursier est régi par la loi de l'offre et de la demande, l'action peut se revendre à un « cours boursier » (un prix) différent de celui auquel elle a été achetée. La fameuse action des Fromageries Bel, par exemple, a varié pour la seule année 1977 du cours le plus bas de 62,40 F au cours le plus haut de 90 F.

Par l'émission d'actions ou d'obligations nouvellement créées sur le marché boursier, les plus grandes sociétés peuvent drainer vers leurs caisses, à des fins d'investissement, l'épargne d'un public le plus large possible. C'est la fonction essentielle de la Bourse que de le leur permettre.

Bien entendu, une fois émises et jetées sur le marché, les actions créées mènent leur petite vie à elles, circulent de main en main en fonction de l'offre et de la demande. Et leur prix évolue en conséquence.

Par exemple, l'action des Fromageries Bel a une « valeur nominale » (valeur à l'émission, correspondant à ce que la société qui l'a émise a alors effectivement rentré dans ses caisses) qui n'est ni 62,40 F, ni 90 F, ni les 85,90 F, « cours boursier » auquel l'acheteur se l'est procurée fin 1977. La « valeur nominale » d'une action est généralement inférieure à son « cours boursier », à moins que la société frise la faillite. Pour ce qui est de la société Bel par exemple, la « capitalisation boursière » de toutes ses actions, en décembre 1977, leur valeur totale sur le marché à cette date, s'élevait à un montant de 123 803 F. Par contre, le « capital social », le total des sommes qui sont effectivement rentrées dans les caisses de la société lors des diverses émissions d'actions, ne s'élève, lui, qu'à 72 062 F. Mais, précisons-le bien, la différence entre ces deux sommes, le « profit boursier », n'est en aucune façon rentré dans les caisses des Fromageries. Ce n'est en quelque sorte que le résultat de l'inflation qu'a connue le cours de l'action, et que tous les titres connaissent, dans des proportions à peu près semblables.

Cela dit, si les grandes sociétés cotées en Bourse ne gagnent rien à la simple circulation de leurs actions ou obligations une fois celles-ci sur le marché, elles encaissent l'épargne à chaque nouvelle émission décidée par elles. Et bon an mal an, c'est encore quelque 10 % des investissements du pays que les grandes sociétés cotées en Bourse peuvent effectuer, grâce à l'émission d'actions (ou d'obligations) nouvelles.

DOSSIER

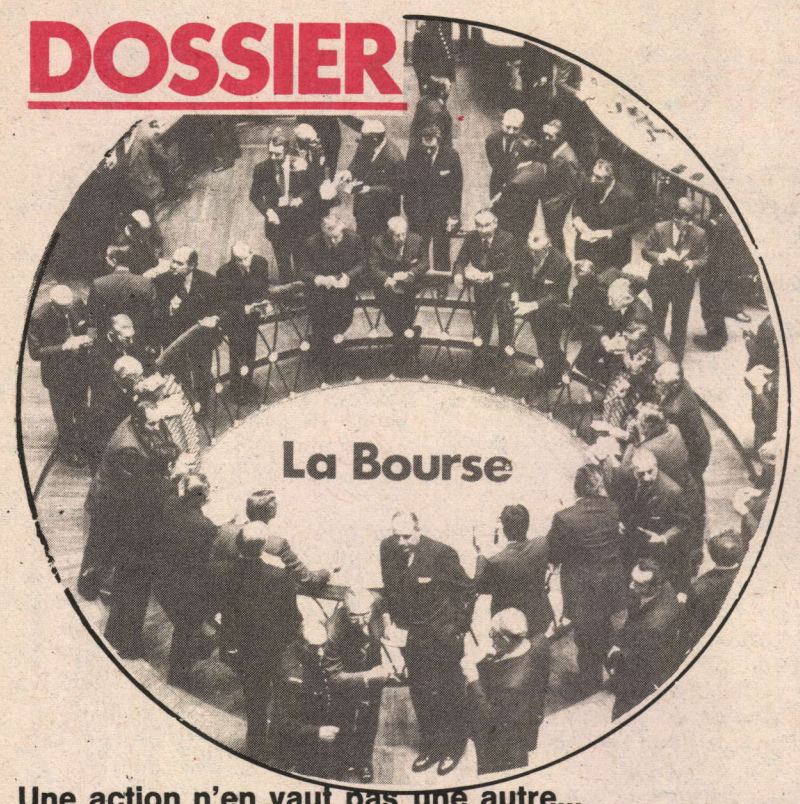

Une action n'en vaut pas une autre... tout dépend combien on en a !

Il existe deux types de valeurs mobilières. L'un, l'obligation, a le caractère d'un prêt à la société émettrice et rapporte un intérêt fixe sur sa valeur à l'émission et fixé à l'avance. L'autre, l'action, constitue un droit théorique de propriété sur une partie du capital de la société : l'actionnaire touche un revenu qui est variable, fonction des bénéfices de la société. Par ailleurs, l'actionnaire dispose en théorie d'un certain pouvoir de décision en ce qui concerne la gestion de la société, proportionnel au nombre d'actions qu'il détient.

A l'heure actuelle, certains économistes bourgeois considèrent cette différence comme minime : pour eux, l'action est devenue, dans la pratique, une forme de prêt, tout comme l'obligation. Et pour l'écrasante majorité des actionnaires, c'est incontestable : quel poids peut bien avoir un actionnaire porteur de quelques dizaines d'actions, dans la gestion d'une société qui compte plusieurs dizaines de milliers d'actions émises ?

En revanche, ce que les experts boursiers ne disent pas, c'est que cette différence devient bien réelle quand il s'agit des gros porteurs. Il suffit souvent de disposer d'une minorité d'actions — pour peu que les autres soient dispersées entre de multiples mains — pour disposer du contrôle réel d'une entreprise. Face à des milliers de petits porteurs inorganisés, le gros actionnaire peut facilement obtenir la nomination d'hommes de confiance au Conseil d'administration et imposer sa propre politique. A ce sujet, on cite l'exemple de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas qui, bien que détenant seulement 15,9 % des actions de la CSF, put néanmoins imposer l'absorption de cette société par Thomson-Brandt en 1967...

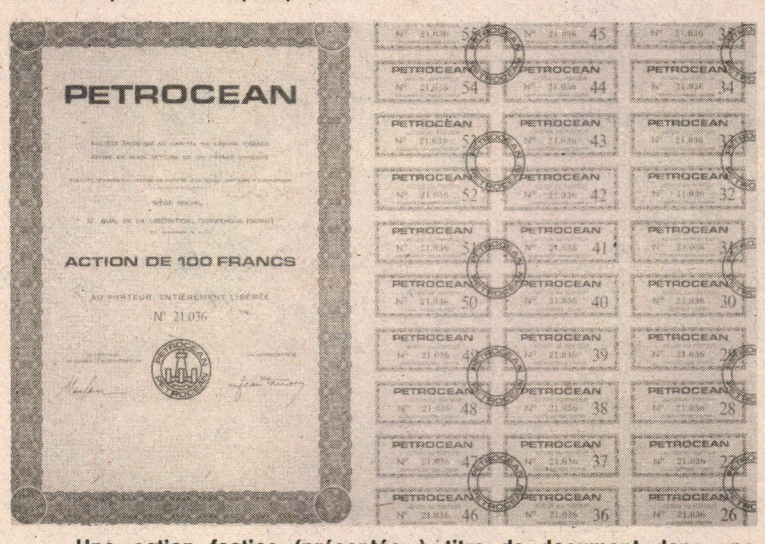

Une action factice (présentée à titre de document dans une brochure vendue à la galerie de la Bourse). On distingue : le corps même de l'action (à gauche) ; les « coupons », en échange desquels l'actionnaire reçoit tous les ans son dividende. En cas de faillite, elle est bien plus utilisable pour l'épargnant ruiné qu'une feuille de vigne : elle mesure 27 cm de haut, sur 40 cm de large !

Le tiercé du riche

Celui qui ne possède que quelques actions ne peut être gagnant sur le marché boursier : c'est trop risqué. Que la société dont il détient des actions vienne à éprouver des difficultés, ou pire à faire faillite, et son placement sera perdu, en tout ou en partie.

L'actionnaire avisé est donc un homme qui ne met pas tous ses œufs dans le même panier. Tout son art consiste à investir son argent dans un éventail suffisamment large de sociétés et de branches d'activité, de façon à ce que les vicissitudes que connaît telle société ou tel secteur de l'économie soient compensées par la bonne marche des affaires dans tel autre, dont il détient également des actions. Pour cela, il constitue un **« portefeuille d'actions »**, qu'il gère lui-même ou qu'il fait gérer par les services spécialisés d'une banque ou d'un agent de change. Evidemment, pour atteindre la diversité voulue, il faut une certaine mise de fonds. S'il hésite sur le choix des valeurs, il pourra toujours se reporter aux conseils prodigués par les journaux financiers. L'exemple de l'hebdomadaire **le Nouvel économiste** est bien significatif : dans son numéro du 17 avril 1978, il suggère la constitution d'un portefeuille comportant 1.355 actions et obligations, pour une valeur d'achat totale de... 25 millions d'anciens francs.

Bref, l'actionnaire avisé est avant tout un homme riche !

Ça monte, ça baisse, que de frissons !

« Envolée des cours » ; « Le mois boursier s'est terminé hier dans une euphorie totale » titraient les journaux du 21 avril 1978.

Pourquoi cette hausse de 3,6 % en une séance ? Une seule réponse : le discours de Barre. Quelques mesures favorables aux actionnaires, entre autres des dégrèvements fiscaux, ajoutées aux mesures favorables aux industriels, et les investisseurs laissaient éclater leur joie.

Car la Bourse, c'est maintenant une image commune, est une sorte de **« baromètre de la politque »**. Elle réagit aux événements et renseigne sur le « moral » d'une partie des bourgeois et petits bourgeois actionnaires.

On en a eu de nombreux exemples de 1976 à 1978, les actions baissant en proportion de la montée de la gauche.

Mars 1976, élections cantonales : la Bourse baisse. Si l'on prend comme exemple une action Rhône-Poulenc, valeur particulièrement vulnérable aux yeux des actionnaires, parce que « nationalisable » selon le Programme commun, elle passe à 102 F, alors qu'elle était à 137 F au moment de l'élection de Giscard.

Mars 1977, la gauche progresse aux municipales : Rhône-Poulenc est à 70 F.

Mai 1977, chiffrage du Programme commun : Rhône-Poulenc est à 55,6 F.

Septembre 1977, rupture du sommet de la gauche : Rhône-Poulenc remonte à 61 F.

21 mars 1978, la droite remporte les élections : Rhône-Poulenc est à 69 F puis à 75 francs.

Qu'en conclure, si une conclusion est même à tirer, dans la mesure où certains mouvements des cours boursiers résultent de pures et simples manipulations ?

1 Que si un spéculateur a été assez malin pour acheter des actions Rhône-Poulenc avant les élections, il n'a pas perdu son temps.

2) Que les actionnaires font de la politique à la petite semaine.

3) Que les commentateurs spécialisés, qui dissertent longuement sur le sens de ces fluctuations, le font vraiment parce qu'ils sont payés pour ça.

Car si ces aléas des cours boursiers renseignent peut-être sur les réactions psychologiques de certains actionnaires — et pas des plus importants, qui ont généralement des vues plus larges — ils ne nous disent rien de l'évolution économique d'un secteur industriel. Ils donnent seulement la mesure du contentement ou de la panique de la petite ou moyenne bourgeoise qui constitue le public de la Bourse.

Cette institution vit ses baisses et ses hausses en circuit fermé et, en l'absence de réels soubresauts affectant l'économie, son effervescence prend souvent l'allure de tempêtes dans un verre d'eau.

Visite du temple

La Bourse a la réputation, largement méritée, d'être un temple où se déroulent d'étranges cérémonies, le lieu d'un spectacle insolite, totalement incompréhensible pour les profanes, c'est-à-dire tous ceux — et ils sont nombreux — qui n'ont pas dans leur poche, ou plus exactement chez leur banquier ou agent de change, un rondelet portefeuille d'actions ou autres valeurs mobilières. Pour tous ceux-là, le mot « Bourse » ne dit pas grand-chose. Il évoque au mieux ces images fugitives de séances de cotation boursière que certains bulletins d'information télévisés offrent parfois. Mais quant à savoir à quoi correspondent les gesticulations de cette foule de messieurs « bien mis » autour d'étranges estrades, entre autres autour de la fameuse « corbeille », et les inscriptions fébriles que d'autres, plus haut perchés, portent à la craie et corrigent sur un tableau noir criblé de chiffres et de noms de sociétés, c'est bien sûr une tout autre affaire !

En fait, le côté spectaculaire de la Bourse, les séances de cotation des valeurs, n'a pas grand intérêt, si ce n'est de curiosité. Et la meilleure façon de comprendre par quel procédé, à chaque séance, de 12 h 30 à 14 h 30, les agents de change aidés de leurs commis établissent le cours boursier de chaque valeur est encore d'y aller voir. Pas directement, bien sûr, car les choses demeurent absolument hermétiques au premier venu, mais en faisant le détour par la « galerie des visiteurs » ouverte à la Bourse de Paris depuis 1972.

(« Galerie des visiteurs de la Bourse de Paris », ouverte tous les jours du lundi au vendredi, de 11 heures à 13 heures).

Quelques chiffres...

- Combien de sociétés par actions cotées en Bourse ?

Sur quelque 80 000 sociétés par actions que compte la France, environ 1 100 seulement — les plus grosses — étaient cotées en Bourse en 1977. Seules ces sociétés peuvent donc drainer les fonds du public au travers de la Bourse.

- Combien d'actionnaires en France ?

Entre 1 200 000 et 1 500 000 actionnaires directs. Environ 2 500 000 travailleurs le seraient (et comment !) au titre de l'actionnariat dans l'entreprise.

...Et quelques dates

Dates auxquelles apparaissent en Bourse les actions et les obligations :

DES GRANDES BANQUES :

Crédit Foncier de France : 1852.

Crédit Industriel et Commercial : 1860.

Société Générale : 1864.

Crédit Lyonnais : 1864.

DES GRANDES COMPAGNIES DE TRANSPORT MARITIME :

Messageries maritimes : 1855.
Générale Transatlantique : 1862.

DE SOCIETES INDUSTRIELLES :

Société des Houillères de Carmaux : 1857.

Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons : 1862.

Compagnie de Fives-Lille : 1866.

C'est la loi du 24 juillet 1867 qui facilite la mobilisation des capitaux disponibles en organisant définitivement la société anonyme et en supprimant l'autorisation préalable du gouvernement (qui était alors exigée pour toute société dont le capital était supérieur à 20 millions).

Spéculons, spéculons...

La Bourse est un marché où chaque jour le cours des valeurs mobilières naît de la confrontation des offres et des demandes. Le cours boursier de ces valeurs — actions ou obligations — est donc quelque chose de variable, qui peut monter ou baisser, et ce sont ces fluctuations — sur lesquelles ceux qui jouent en Bourse peuvent eux-mêmes influer en déséquilibrant volontairement le marché — qui rendent possibles toutes les spéculations.

Revendre à un certain prix des actions que l'on a achetées moins cher la veille ou un an auparavant, tel est le principe des « profits spéculatifs » réalisés en Bourse.

Et ces profits-là sont une des raisons d'être de la Bourse. Tous les ouvrages ou brochures de propagande sur la Bourse expliquent doctement à ceux qui auraient des fonds à placer les deux orientations qui s'offrent à eux : soit se procurer des valeurs dites de « père de famille », qui sont un « bon placement » parce qu'elles sont réputées rapporter des dividendes corrects et assurés ; soit se procurer des valeurs dites « spéculatives », parce que leur cours est sujet à une certaine variabilité.

Bien sûr, le cours des actions et les dividendes qu'elles rapportent conservent bon an mal an un rapport avec la prospérité des entreprises qui les ont émises, du moins avec leur prospérité supposée. Le doute ne peut planer qu'un temps. Une entreprise en mauvaise santé ne peut indéfiniment verser à ses actionnaires de substantiels dividendes et la baisse de ceux-ci, qui intervient forcément à un moment ou à un autre, entraîne en général, par voie de conséquence, la baisse des cours des actions sur le marché.

Cela dit, les lois mêmes de ce marché et l'intervention de ceux qui pèsent sur lui à des fins spéculatives permettent au cours des actions de varier dans des proportions considérables et parfois aberrantes, sans aucune mesure avec les valeurs réelles, en capital productif, qu'elles sont censées représenter.

Certes, aujourd'hui, cette réputation légendaire qu'a la Bourse d'être le temple du jeu, du risque et des grandes fortunes réalisées et des défaites en un jour, est devenue plutôt surfaite. L'époque est passée où des fortunes colossales ont pu se constituer et s'écrouler parce que des entrepreneurs âpres au gain et audacieux, ou des spéculateurs de grand chemin jouaient leur « va-tout ». Les professionnels de la spéculation en tous genres gagnent certainement plus aujourd'hui aux fluctuations du dollar qu'à celles des actions.

La spéculation n'est plus ce qu'elle était. Mais, pour être devenue moins spectaculaire, pour être tempérée par l'intervention de multiples agents économiques, au premier rang desquels l'Etat, elle n'en continue pas moins d'exister, de demeurer un des titres de gloire de l'institution boursière, ce qui, à lui seul, suffirait à condamner définitivement le système économique qui l'engendre et l'autorise.

Sans bourse délier...

La spéculation n'est pas seulement autorisée en Bourse, mais elle y est encouragée par certaines règles de fonctionnement même du marché.

Les valeurs mobilières négociées le sont sur deux types de marché : l'un dit « au comptant » parce que le règlement de l'opération s'effectue aussitôt, l'autre dit « à terme » parce que, si l'opération — achat ou vente — se fait au prix où est l'action le jour de sa négociation, son règlement ne s'effectue qu'au terme d'une période plus ou moins longue, à une date dite **« de liquidation »**. Et ce que ce système permet — même s'il ne l'entraîne pas obligatoirement — c'est une spéculation dans de meilleures conditions encore, puisqu'elle se fait « à crédit ».

En effet, à condition bien sûr d'avoir une certaine « couverture », d'offrir toutes garanties de solvabilité auprès des agents de change, un individu peut acheter des actions sur le « marché à terme » un jour donné (c'est-à-dire à crédit, puisqu'il n'a pas à les payer immédiatement), les revendre, toujours sur le même marché mais plus cher, quelques jours plus tard, de telle sorte que le jour de la liquidation, l'opération se solde pour lui par un bénéfice net, alors qu'il n'a pas déboursé un liard. Bien sûr, si le cours de l'action n'a pas varié dans le sens escompté, s'il a baissé au lieu de monter, la même opération peut se solder par un déficit net.

Ce n'est là qu'un petit aperçu de ce que les lois du marché boursier autorisent en matière de spéculations... mais il y a mieux, encore...

...en vendant même la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

Ceux qui pourraient croire qu'il n'est possible de spéculer qu'à la hausse de certaines valeurs se tromperaient lourdement. On peut aussi spéculer... à la baisse ! Autrement dit, tirer profit de ce que la valeur d'une action dégringole. Eh oui ! Mais pour cela, il faut toujours opérer sur le marché « à terme » qui, lui seul, permet une chose à première vue inconcevable au profane : la vente d'actions que l'on ne possède pas.

Prenons donc un exemple : un monsieur vend sur le marché « à terme » 20 actions (valeur unitaire de 100 F) de telle sorte que l'opération lui rapporte 2 000 F. Comme il agit sur le marché « à terme », il doit attendre la date de la liquidation, et pour céder son paquet de 20 actions vendues — heureusement d'ailleurs, car il ne les possède pas ! —, et pour empocher ses 2 000 F.

Mais comme ce monsieur est un fin spéculateur qui a escompté avec bonheur la baisse de ces actions, il rachète, avant la date de la liquidation, à nouveau 20 actions de la même société qui, cette fois, ne valent plus que 80 F l'unité, de telle sorte que l'opération d'achat lui coûte 1 600 F.

Le jour de la liquidation, le solde des deux opérations qui s'ajoutent est simple à effectuer :

— Pour ce qui est des actions elles-mêmes : 20 vendues, contre 20 achetées : solde nul.

— Pour ce qui est de la transaction monétaire : 2 000 F gagnés à la vente, 1 600 F cédés à l'achat : solde positif de 400 F.

Une petite anecdote, à ce propos, relatée par un commis de la Bourse de Paris :

« Avant les dernières élections, le gouvernement est intervenu au travers de sociétés qui sont liées à l'Etat et nommées pour cela Investisseurs institutionnels **pour empêcher que les cours de la Bourse ne tombent trop. Il a fait acheter des paquets entiers d'actions pour limiter l'effondrement des cours, ce qui a permis à ces Investisseurs professionnels de réaliser une belle plus-value après le succès de la majorité au premier tour et le redressement des cours qui l'a suivi.**

Mais inversement, certains boursiers qui, eux, avaient anticipé la baisse consécutive à une victoire de la gauche, que tout le monde donnait pour acquise, ont passé quelques nuits blanches en se demandant comment ils allaient se sortir de ce mauvais pas. Ils avaient en effet vendu « à terme » des actions qu'ils ne possédaient pas, à un cours — mettons de 100 F —, et espéraient pouvoir les acheter 90 F pour les livrer ensuite à la liquidation, une fois la gauche installée au gouvernement, en gagnant ainsi 10 F par action. Au lieu de cela, c'est le contraire qui s'est produit et ils vont donc devoir acheter 110 F les actions qu'ils ont vendues avec une perte sèche de 10 F par action. »

La Bourse a des « réactions féminines », a dit Raymond Barre !

Les agents de change

Ne participe pas aux opérations boursières qui veut. Il y a actuellement en France moins d'une centaine d'individus habilités à vendre ou à acheter des actions en Bourse et à participer à la cotation : ce sont les « agents de change ».

Celui qui veut vendre ou acheter des valeurs mobilières (à l'exception des SICAV) doit obligatoirement passer par l'intermédiaire d'un agent de change, qui prélèvera au passage un certain pourcentage du montant de la transaction demandée.

Les agents de change — qui sont à la fois commerçants et officiers ministériels — sont nommés par arrêté ministériel des Finances et doivent être agréés par la chambre syndicale des agents de change. Mais, ces conditions juridiques mises à part, n'importe qui ne peut être agent de change : leurs « charges » s'achètent, comme celles des notaires, et elles ne sont pas à la portée de toutes les bourses (plusieurs centaines de millions anciens !).

Boursicoteuses de fraîche date !

Jusqu'en 1967, les femmes n'avaient pas la cote à la Bourse. Elles n'y étaient pas admises... des fois qu'elles détournent ces messieurs de leurs affaires ! Cela dit, cela n'empêchait pas d'éminents économistes bourgeois — tel Barre récemment — de parler à propos des mouvements « inquiets » et « nerveux » du cours des actions, des... « réactions féminines » de la Bourse.

Mais passons... Les temps changent, c'est un fait, mais les paris sont ouverts : verra-t-on une femme « agent de change » avant d'en voir une « évêque » ?

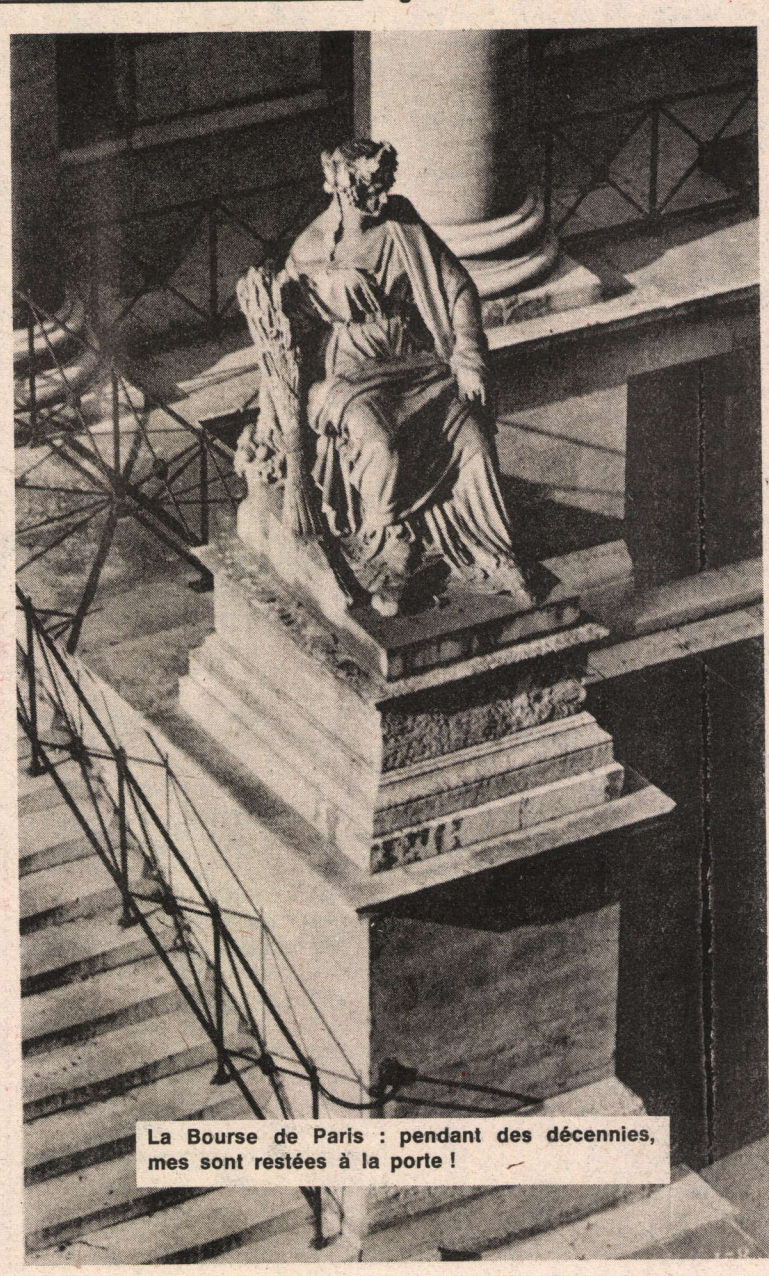

La Bourse de Paris : pendant des décennies, mes sont restées à la porte !

DOSSIER

" Nous sommes tous des actionnaires "... SANS LE SOU !

Au nombre des mythes que la bourgeoisie entretient au sujet de la Bourse — sans trop y croire elle-même, il est vrai — figure celui de la « démocratisation du capitalisme » que cette institution rendrait possible. A en croire les agents de change ou les publicités inspirées par les milieux boursiers, la Bourse serait accessible à tous et l'actionnariat populaire, voire ouvrier, serait la solution à la division de la société en classes... ou presque.

Pourtant, s'il est vrai que la Bourse ne refuse aucune épargne (il est, bien sûr, possible, avec 100 ou 200 francs d'économies, d'être à la tête d'un « portefeuille »... d'une seule action) et cherche tous les moyens de drainer l'argent disponible pour le concentrer entre les mains de quelques gros groupes financiers, force est de reconnaître que l'attrait d'un portefeuille d'actions est on ne peut plus modéré dans les milieux populaires.

Quoi qu'en disent ces messieurs de la Bourse, tous ceux que le capitalisme accule à l'exploitation salariée n'ont, par définition, pas de « capital » à placer, aucune propriété privée à gérer et faire fructifier, si ce n'est celle de leur force de travail. Le salaire est quasiment dépensé dans sa totalité chaque mois, en nourriture, en vêtements, en logement et les seules « économies » réalisées, le sont pour... payer les impôts ou assurer l'achat, simplement différé, de biens de consommation nécessaires.

De ce fait, même quand des salariés économisent quelque argent, ils le laissent le plus souvent sur un compte-courant, postal ou bancaire, de toutes façons quasiment obligatoire aujourd'hui, ou le déposent à la Caisse d'Epargne, à un taux d'intérêt tellement faible qu'il ne compense même pas l'érosion monétaire due à l'inflation.

Que la Bourse ne soit pas accessible à la grande masse des petites gens et qu'elle soit largement concurrencée, en matière de récupération de leur épargne par d'autres institutions, il n'est même pas besoin de le prouver. Pour placer de l'argent en Bourse, il faut d'abord une certaine mentalité qui n'est que très peu répandue dans la population travailleuse. Mais il faut surtout disposer de ressources importantes, et pour diversifier son portefeuille, et pour faire des placements à long terme. A titre indicatif, signalons qu'il faut vingt-cinq millions anciens pour constituer le « petit portefeuille type » conseillé à ses lecteurs par le Nouvel Economiste. **Une somme dont tous les chômeurs et les smicards ne disposent pas — les autres non plus d'ailleurs — malgré tous les discours qu'à tour de rôle les princes qui nous gouvernent font sur l'actionnariat ouvrier et la participation.**

Alors, réjouissons-nous-en d'ailleurs, il faudra autrement plus de temps à la société bourgeoise pour faire de tous les salariés des actionnaires, qu'il n'en faudra aux travailleurs et aux petites gens pour renverser un système d'exploitation condamné qui ne vit plus qu'en équilibre instable, sur le château de cartes de ses actions.

L'action Renault à la corbeille !

Parce que, dans un de ses discours, Pompidou parla un jour de l'actionnariat chez Renault, la direction de la Régie fut contrainte de s'exécuter !

Elle distribua donc des actions dont le nombre variait suivant l'ancienneté et le coefficient, et cessibles seulement au bout de cinq ans sauf... pour les nouveaux mariés et les démissionnaires ! Elles valaient chacune 100 francs. Les OS en avaient pour environ 1 000 francs, les professionnels pour 1 200 francs, moyennant une certaine ancienneté, et les techniciens et les cadres, pour davantage encore.

En 1975, cinq ans après « l'émission » de ces « actions-Renault », la grande majorité des travailleurs s'empressèrent, comme un seul homme, de les revendre ! Seuls, quelques petits cadres les gardèrent.

En fait, les travailleurs se contentèrent de rigoler et d'empocher la super-prime exceptionnelle qu'ils avaient attendue cinq ans, mais personne ne fut dupe. D'ailleurs, il aurait été bien difficile de l'être. Les actions Renault sont des chiffons de papier qui méritent à peine leur nom. Elles ne sont pas revendables à l'extérieur ; ne sont cotées que sur un pseudo- « marché intérieur » et c'est un nouveau service « actionnariat » qui en assure le rachat et en calcule le cours. Car, comble de ridicule, la direction fait fluctuer la valeur de ces actions en fonction de l'offre et de la demande interne. Résultat : comme il y a plus de vendeurs que d'acheteurs, les cours baissent et l'action Renault qui cotait « 100 francs » en 1970 ne cote plus que... 93 francs !

Malgré cela, la direction continuer à distribuer gratuitement à tous — même à ceux qui ont déjà tout revendu — quelques... dixièmes d'actions de 100 francs. On la comprend. A ce prix là, elle ne trouverait pas acheteur !

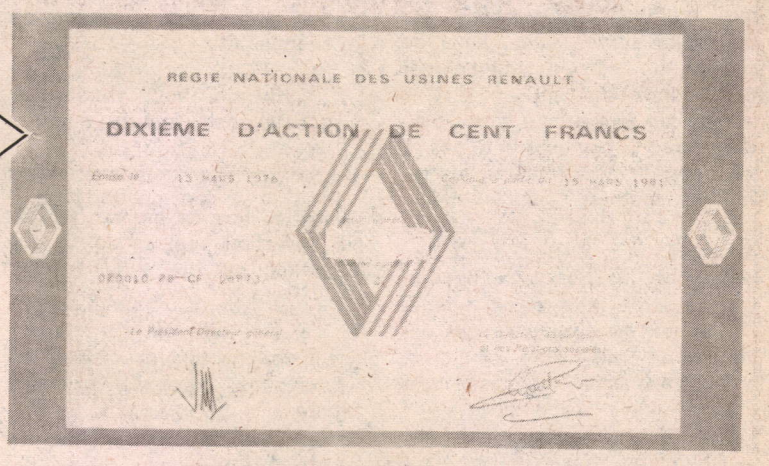

Un dixième d'action Renault... un chiffon de papier au centuple !

L'État boursicoteur

« La politique de la France ne se fait pas à la Corbeille » aurait dit De Gaulle. C'est sans doute vrai. Mais il n'en demeure pas moins que l'intervention de l'Etat en Bourse fait de lui, par sociétés nationalisées, collectivités publiques ou semi-publiques interposées, l'un des tout premiers boursicoteurs.

Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène nouveau. A « l'Age d'or de la Bourse », à la « Belle Epoque » du capitalisme de libre concurrence, avant la guerre de 1914-1918, les compagnies de chemin de fer et les emprunts d'Etat drainaient, à eux seuls, la moitié des placements en Bourse.

Aujourd'hui, plus de la moitié des emprunts lancés sous forme d'émission d'obligations, le sont soit directement par l'Etat (rente Pinay, emprunt Giscard) soit par des organismes qu'il contrôle (SNCF, EDF, collectivités locales).

Mais l'Etat ne se contente pas d'émettre des obligations cotées en Bourse. Il intervient quotidiennement pour peser sur les cours dans un sens ou un autre. Il utilise à cette fin les disponibilités financières énormes et les portefeuilles d'actions et d'obligations d'une série d'organismes financiers qu'il contrôle et que les boursiers nomment **« les investisseurs institutionnels »**, dits encore, en jargon du métier, les **« zinzins »**. Les Compagnies d'Assurance nationalisées, les Caisses de retraite ou la Caisse des dépôts et consignations achètent ou vendent quotidiennement des paquets d'actions, en général pour stabiliser le marché et empêcher les écarts de cours trop importants. Et cela, pour des raisons à la fois économiques et politiques, bien plus que pour assurer la prétendue sauvegarde des petits épargnants.

Mais il est encore un dernier aspect de l'intervention étatique en Bourse. Les investisseurs institutionnels orientent le marché : en faisant monter telle ou telle valeur (ou celles de tout un secteur économique), ils dirigent les investissements vers les secteurs que l'Etat définit comme prioritaires. De même, ils interviennent aussi pour empêcher que des entreprises considérées comme stratégiques sur le plan économique ou militaire ne passent sous la dépendance de groupes financiers étrangers.

Présentée officiellement comme un haut lieu du capitalisme privé et de « l'initiative individuelle », la Bourse est bien à l'image du capitalisme dont elle est le symbole : elle ne marche plus qu'à l'aide des béquilles de l'Etat.

SICAVait pas de salariés avides d'être actionnaires ?

Pour mieux drainer la petite épargne vers le marché financier, les grandes banques et les compagnies d'assurances ont lancé en 1964 les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable).

Ces sociétés jouent en quelque sorte le rôle d'intermédiaire entre la Bourse et les petits épargnants. Leur principe de fonctionnement est relativement simple. Avec l'apport en argent des actionnaires « SICAV », elles se constituent un portefeuille relativement vaste et diversifié, qui devient en quelque sorte le « portefeuille collectif » de tous ceux qui ont souscrit des actions SICAV, de telle sorte que le dividende qu'elle verse est un dividende moyen et assuré, peu sujet à d'importantes fluctuations.

Précisons d'ailleurs qu'il est surtout sujet à peu de hausses, les actionnaires de SICAV ne gagnant, par leur placement, souvent même pas ce que récupèrent les possesseurs d'un livret de Caisse d'Epargne.

Ainsi, grâce aux SICAV, peut-on être actionnaire et à peu de frais, et au moindre risque. La grande Bourse à la portée des petits, quoi.

Cela dit, les actionnaires des quelques dizaines de SICAV existantes ne s'en recrutent pas moins dans les milieux bourgeois et petits-bourgeois. On compte parmi eux environ 25 % de cadres, 31 % de chefs d'entreprises, 37 % de personnes non-actives et 5,5 % d'ouvriers et employés. Encore ces statistiques sont-elles un peu faussées du fait que certaines entreprises, qui pratiquent l' « actionnariat » dit « ouvrier », le font fréquemment en distribuant des actions de SICAV.

Décidément, les travailleurs ne seront jamais actionnaires... que malgré eux !

DOSSIER la bourse

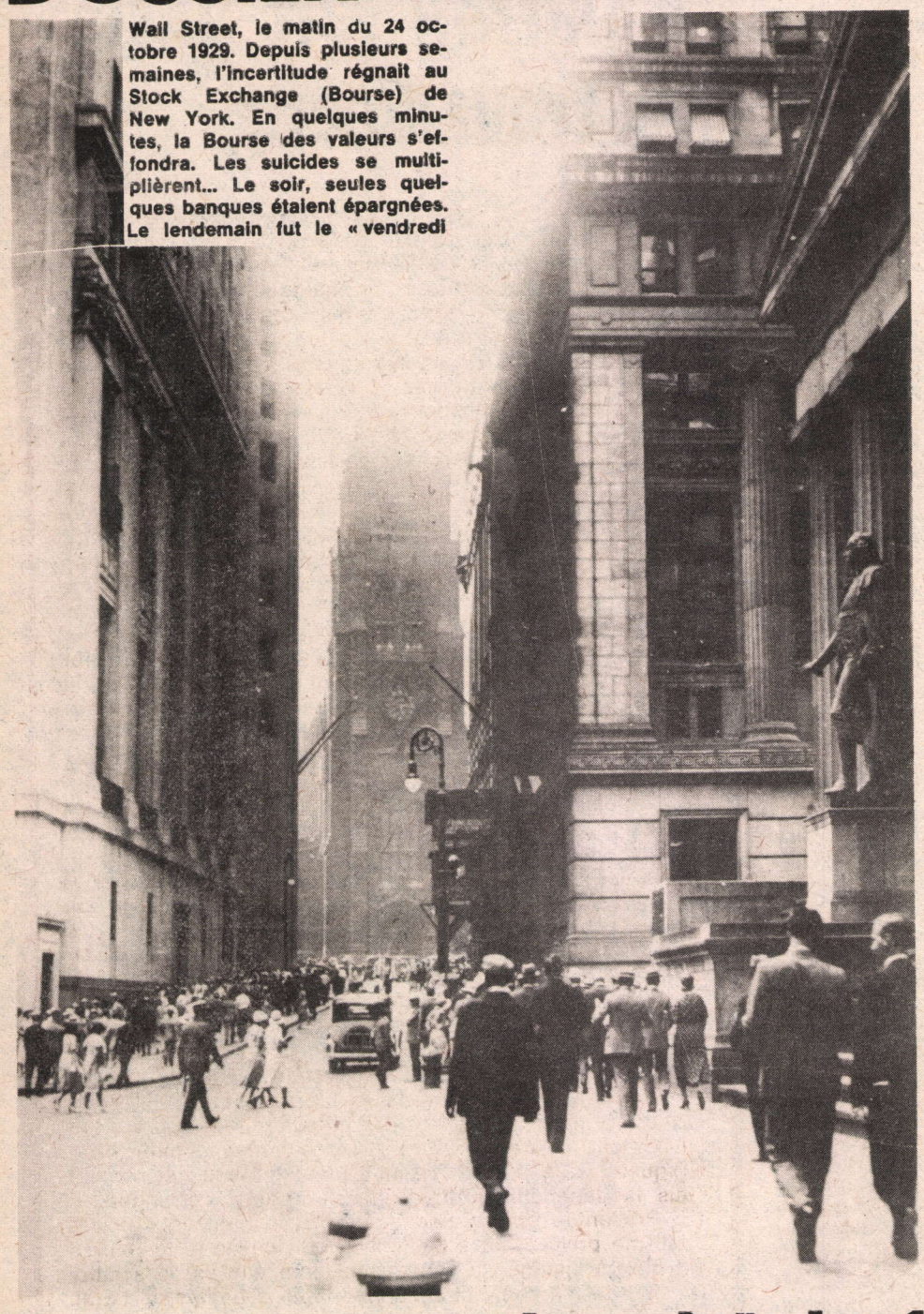

Wall Street, le matin du 24 octobre 1929. Depuis plusieurs semaines, l'incertitude régnait au Stock Exchange (Bourse) de New York. En quelques minutes, la Bourse des valeurs s'effondra. Les suicides se multiplièrent... Le soir, seules quelques banques étaient épargnées. Le lendemain fut le « vendredi

Le grand "krach" de 1929

De l'âge d'or de la folie spéculative...

De 1926 à 1929, le cours des actions cotées à Wall Street, la principale Bourse de New York, fit plus que doubler. Cette hausse considérable ne reflétait en rien une croissance proportionnelle des bénéfices des sociétés par actions. Elle était tout simplement le résultat d'une spéculation effrénée dont toutes les Bourses, alors, étaient le lieu.

En 1929, il était estimé par exemple que sur le million et demi de clients directs que comptait Wall Street, seulement 900.000 se procurèrent des actions pour le revenu qu'elles étaient censées rapporter. Les autres étaient des spéculateurs qui agissaient à crédit, en empruntant l'argent nécessaire aux détenteurs de capitaux par l'intermédiaire des agents de change. Ainsi, c'est sans même disposer de capitaux considérables en propre qu'ils pouvaient acheter et vendre des actions en grand nombre et profiter des variations des cours pour faire de substantiels bénéfices.

Au fur et à mesure que les cours montèrent, la spéculation s'accéléra et l'intérêt réclamé pour ces prêts à la spéculation augmenta de façon spectaculaire : de 3,32 % en 1925, il passa à plus de 9 % en juillet 1929, pour atteindre 12 % certains jours de septembre. Non seulement les spéculateurs réclamaient toujours plus de liquidités pour jouer, mais leurs bénéfices étaient tels qu'ils pouvaient se permettre de payer des taux d'intérêt exorbitants.

Du côté des détenteurs de capitaux, ces taux d'intérêt promettaient des profits considérables et faciles. Aussi l'argent liquide afflua-t-il pour répondre à la demande des spéculateurs. Le montant des prêts à la spéculation passa ainsi de 2 milliards de dollars au début de 1925, à 8,5 milliards en octobre 1929, soit un dixième du revenu national des USA à la même époque ! Fait significatif, alors qu'en 1925 les trois quarts de ces prêts étaient consentis par les banques, la proportion s'inversa en 1929 : les trois quarts des prêts furent consentis par des organismes non bancaires, c'est-à-dire par des particuliers ou des entreprises industrielles qui, par ce biais moins risqué, cherchèrent à participer au festin des spéculateurs. Politique lourde de conséquences, car c'est sur leurs fonds de roulement — c'est-à-dire les réserves de trésorerie destinées à maintenir une marge de sécurité face aux fluctuations de l'économie — que puisèrent les entreprises. A coup sûr, la situation était plutôt malsaine.

...au cataclysme boursier

Le premier coup de tonnerre se produisit le jeudi 24 octobre 1929. Ce jour-là, près de 13 millions d'actions furent proposées à la vente. Mais la demande resta presque nulle. Pour empêcher les cours de s'effondrer, les banques achetèrent les titres. Mais en vain : c'était toujours la baisse. Le lundi, jour de reprise des opérations, le mouvement de baisse se poursuivit et, le mardi 29 octobre, ce fut le krach. Durant ces deux jours, plus de 42 millions d'actions furent proposées à la vente, mais cette fois-ci les banques refusèrent d'acheter, et les cours s'effondrèrent. A l'issue de ces quelques jours, la valeur totale des actions cotées à Wall Street avait baissé de 25 milliards de dollars !

Economistes et historiens en sont toujours à échafauder des hypothèses sur ce qui a pu déclencher ce raz-de-marée de ventes. La seule chose certaine, c'est qu'une fois la baisse amorcée, le mouvement fit boule de neige. Les spéculateurs, qui avaient profité de la hausse auparavant, cherchèrent à profiter de la baisse, accélérant le mouvement. Les prêts à la spéculation se firent plus rares, obligeant les spéculateurs à vendre une partie de leurs actions pour avoir de l'argent liquide, provoquant ainsi de nouvelles baisses. L'effondrement boursier se poursuivit et jusqu'en 1932, où le fond du gouffre fut atteint : à cette date, une action qui était cotée 100 dollars à la veille du krach ne valait plus que 15 dollars !

Si le krach boursier de Wall Street ne fut pas la cause de la grande crise économique de 1929, il donna incontestablement le signal de la débandade. Des milliers d'entreprises, que l'appât du gain avait amenées à spéculer, se retrouvèrent privées de liquidités et acculées à la faillite. Les banques subirent d'énormes pertes et beaucoup durent suspendre leurs paiements (une banque américaine sur cinq fit faillite au cours des quatre années de la crise). Le crédit se fit rare. Du coup, les capitaux américains investis à l'étranger furent rapatriés d'urgence, tandis que les importations américaines étaient réduites de façon draconienne. C'est ainsi que, de proche en proche, la catastrophe gagna tous les pays du monde.

Crises boursières, crises de l'économie capitaliste

L'apparition et la multiplication de grandes sociétés par actions, dont les titres, actions ou obligations, furent déversés sur le marché boursier pour y commencer leur vie propre, au gré des caprices de la loi de l'offre et de la demande comme au gré de folles entreprises spéculatives, engendrèrent un immense et nouveau facteur d'instabilité pour tout le système capitaliste. On assista à un mouvement de séparation quasi totale, arrivé aujourd'hui à son terme, entre d'une part le capital productif réel et la poignée d'hommes des trusts qui le gouvernent, et d'autre part la grande masse des propriétaires juridiques de ce capital, qui se contentent de tondre les coupons.

D'ailleurs — c'est là la raison d'être des « sociétés par actions » — les noyaux dirigeants de ces sociétés se sont donné jusqu'aux moyens juridiques de ne pas être importunés dans leurs choix par l'intervention éventuelle des petits actionnaires. Ceux-ci sont peut-être propriétaires d'un « papier », appelé « action », mais ils ne le sont pas du capital productif. Ils ne peuvent pas en récupérer la moindre partie pour leur propre compte.

Le patrimoine productif des grandes sociétés par actions est totalement hors de la portée des pseudo-« propriétaires » de l'entreprise ; et tout ce qu'ils peuvent faire, s'ils ne sont pas heureux, c'est vendre leur part fictive du capital, vendre leurs « titres » en Bourse.

Mais l'autre face de la médaille est que ceux qui dirigent réellement les sociétés par actions, s'ils ont à coup sûr une immense marge de manœuvre, n'ont par contre aucune prise sur les mouvements et les cours des actions de leur propre société. Certes, ils en détiennent la fraction nécessaire pour rester maîtres en titre des affaires. Mais c'est quelquefois 20 %, 15 % ou même parfois une fraction bien inférieure du total des actions mises en circulation. Et comme ces actions mènent leur vie propre sur un marché à elles, comme elles évoluent selon l'offre et la demande, selon tous les caprices d'un marché dominé par les manœuvres spéculatives, le risque est toujours présent, inhérent au système lui-même, que le cours des actions s'emballe, dans un sens ou dans un autre, jusqu'à mettre sérieusement en péril les destinées de l'appareil productif.

De ce point de vue-là, la circulation des actions ressemble à s'y méprendre à la circulation monétaire. Les chiffons de papier qui représentent théoriquement des parts de capital sont comme ces autres chiffons de papier qui représentent, tout aussi théoriquement, des biens réels. Circulation libre sur le marché et spéculation sur leur propre prix, sans lien aucun avec les valeurs réelles des biens matériels, font que ni les uns ni les autres ne représentent plus rien du tout, si ce n'est la valeur que, par pure convention, les membres de la société veulent bien leur accorder.

Mais si, à un moment ou à un autre, on ne leur en accorde plus aucune, c'est la crise, la crise monétaire quand c'est la monnaie qui entame une course folle et incontrôlable, le « krach » boursier quand ce sont les actions. Crises différentes dans leur forme, mais qui toutes deux sont l'expression du système capitaliste lui-même.

Le grand « krach » boursier de Wall Street — la Bourse de New York — en 1929 a été l'exemple le plus retentissant de ces crises boursières. C'est justement l'envolée, puis la chute des valeurs mobilières — loin de toute réalité économique — qui ont conduit à une situation catastrophique. Catastrophique pour la Bourse elle-même, puisqu'ils ont entraîné faillites de sociétés, écroulement brutal des cours et ruine des possesseurs d'actions. Mais catastrophique surtout pour l'ensemble de l'économie.

Malgré la police des ondes, les « radios libres » ne veulent pas se taire

Vendredi 28 avril à 20 h 25, la police faisait irruption dans le petit local au-dessus de la librairie « Dégling's » à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), qui servait de studio à la station de radio libre « Radio 93 ». En les voyant arriver, les animateurs de l'émission ont vite branché un micro, si bien que ceux qui étaient à l'écoute ont pu entendre toute la scène.

Il faut dire que « Radio 93 » bravait ouvertement le sacro-saint monopole de l'Etat sur la radio en émettant publiquement, en publiant ses programmes et heures d'écoute. Et puis « Radio 93 » avait donné la parole à un travailleur portugais, résident du foyer de transit de Saint-Denis, le soir de l'incendie de ce foyer et parlait quelques jours plus tard de l'éducateur licencié du foyer d'handicapés de Saint-Denis, de l'affaire de Christian Lecoq qui s'était barricadé chez lui et faisait la grève de la faim pour obtenir un logement. « Radio 93 »

Cette affiche de Mai 68 est restée célèbre. Dix ans après, c'est encore à l'aide de la police que le pouvoir défend son monopole sur la radio et la télévision.

était trop libre, il fallait lui clouer le bec !

Mardi 2 mai, c'était au tour d'une radio libre parisienne « Radio-Roquette », qui, elle aussi, émettait ouvertement d'un local où elle invitait le public à venir participer à l'émission : à 13 h 30, la police pénétrait dans le local et saisissait le matériel.

Ainsi, non content de brouiller systématiquement les émissions des radios libres, ce qui est illégal, le gouvernement semble décidé à aller plus loin en saisissant leur matériel. Mais le soir même de l'intervention de la police à « Radio-Roquette », « Radio 93 » reprenait son émission avec la participation de plusieurs intellectuels venus apporter leur soutien ; à 20 h 30, Félix Guattari ouvrait l'émission en déclinant son identité et en faisant constater le brouillage de façon à intenter à ce sujet un procès contre le gouvernement. L'intervention de la police ne suffira pas à faire taire les radios libres.

Olivier BELIN

La marée noire atteindra-t-elle la Loire ?

C'est par la presse que le maire et les habitants de Donges (entre Nantes et Saint-Nazaire, sur la Loire) ont appris qu'une partie des déchets provenant de la marée noire allaient être stockés sur le territoire de leur commune.

Quelques jours plus tard, quarante wagons arrivaient, chargés de 600 à 800 m3 de déchets nauséabonds. Et le maire déclarait : *« la municipalité a été mise devant le fait accompli... Personne peut m'assurer qu'il n'y aura pas de pollution ».*

En effet, les fosses destinées à recevoir ces déchets vont être creusées dans un terrain sableux, en bordure de la Loire.

Le comble, c'est que Donges est déjà pollué en permanence par une raffinerie de pétrole, installée sur son territoire, et par deux usines de produits chimiques voisines.

L'Etat, si libéral et coulant avec les compagnies pétrolières, sait imposer ses décisions à la population.

D'ores et déjà, des manifestations, soutenues par les syndicats et les partis de gauche, ont eu lieu. Pour le moment, les déchets sont toujours dans les wagons.

Correspondant LO

Virginie (USA)

Le capitalisme tue

51 morts, c'est le bilan de l'accident qui est survenu jeudi 27 avril dans l'Etat de Virginie aux USA. Un échafaudage s'est effondré d'une hauteur de cinquante mètres dans le chantier de construction d'une centrale électrique.

51 morts, parce qu'aucun moyen de sécurité n'a été mis en œuvre pour éviter ce genre de catastrophe, c'est scandaleux. D'autant plus scandaleux et révoltant que les USA bénéficient d'une technologie de pointe et passent pour une « super-puissance » hautement industrialisée et civilisée.

Et qu'en plein XX[e] siècle, dans un pays aussi riche que les Etats-Unis, 51 travailleurs puissent trouver la mort faute de sécurité, cela juge la société tout entière et la condamne.

SÉCURITÉ SOCIALE

L'ouverture, de la poudre aux yeux

Le ministère et les syndicats FO et CGC viennent de signer une série de mesures pour le personnel de la Sécurité sociale et des Allocations familiales : 1,80 % d'augmentation des salaires au 1[er] mars 1978, l'intégration de la prime d'assiduité au salaire, deux jours de congés suplémentaires et la création de primes de 5, 10 et 15 % pour quelques employés dits « principaux ». Autant de mesures qui ne font pas le compte.

FO, fidèle à sa politique, s'est précipitée vers le tapis vert pour signer ces broutilles. La CGT et la CFDT, quant à elles, réclament à longueur de tracts « **Union-négociation-classification** » ou un « **meilleur** » déroulement de carrière pour les techniciens et non-techniciens. En fait, avec ou sans signature, les organisations syndicales cautionnent la politique du gouvernement.

Correspondant LO

VEDETTE (SAVERNE)

Le patron fait payer les travailleurs

La Vedette est une petite usine de Saverne qui fabrique des mécanismes d'horlogerie, des pendules, des montres à quartz... en employant 600 personnes.

Il y a deux mois la direction nous a mis à 36 heures hebdomadaires. Sur le moment, beaucoup d'entre nous ont préféré ne pas réagir, car nos heures perdues étaient partiellement payées par l'Etat.

Le patron dans l'affaire, lui, n'a pu qu'y gagner, car il sortait au bout des chaînes la même production qu'avant la réduction d'horaires.

Maintenant, bien qu'elle l'ait démenti avant les élections, la direction vient d'annoncer 49 licenciements. Elle prétexte un ralentissement des commandes et la nécessité d'une restructuration. En fin de compte, elle veut augmenter ses bénéfices et ce sont les travailleurs qui en font les frais.

Elle a licencié d'office les jeunes au service militaire et les femmes qui avaient pris un congé sans solde pour élever leurs enfants. Toutes les femmes de ménage sont aussi licenciées. Ce sera désormais une entreprise de nettoyage qui se chargera du travail, les conditions proposées par celle-ci à la direction étant, paraît-il, très avantageuses. Ce qui n'est pas étonnant quand on sait de quelle manière sont explicitées les employées de ce genre d'entreprises. Quant aux techniciens ou aux chefs de service concernés par ces mesures, la direction leur a proposé d'être déclassés ou de prendre la porte. Aux autres enfin, elle fait miroiter 90 % du salaire que ceux-ci seront amenés à toucher une fois au chômage. Elle a cherché à faire passer ces licenciements en douceur et à nous diviser le plus possible. Et en fin de compte, elle y a réussi, car peu de travailleurs sont prêts à bouger pour s'y opposer. Pourtant le problème risque de se reposer, car la direction laisse entendre qu'il pourrait y avoir d'autres licenciements d'ici quelques mois.

Correspondant LO

BRETONNEAU (TOURS)

En Dermato, on attrape des boutons

A l'hôpital Bretonneau à Tours, une épidémie s'est déclarée dans le service de dermatologie.

Quand l'administration s'est décidée à réagir, au bout d'un mois, tous les malades et jusqu'à la famille des membres du personnel étaient contaminés. Devant l'ampleur de l'épidémie, il a fallu fermer tout le service pour le désinfecter.

Mais la manière dont cette désinfection a été faite est plus que douteuse : les bombes étaient en nombre insuffisant et on a fait réintégrer le service aux malades et au personnel avant que les bombes aient pu réellement faire pleinement effet.

Pendant la fermeture du service, le personnel a été mis d'office en congé. Et ensuite la direction a eu le culot de lui demander de récupérer les heures non travaillées ! Elle est revenue aujourd'hui sur sa décision parce que les membres du personnel ont réagi.

Il nous reste maintenant à ne pas céder au chantage de la surveillante, qui menace, en guise de punition, de baisser la note.

Correspondant LO

USINOR (DUNKERQUE)

Un nouvel accident mortel

Robert Peckham, un monteur de Delattre-Levivier, entreprise sous-traitante d'Usinor-Dunkerque, est mort jeudi 27 avril. Depuis 1962, date de l'ouverture d'Usinor-Dunkerque, c'est le 85[e] accident mortel.

Robert Peckham changeait un galet de roulement à l'un des pieds d'un portique de déchargement au quai minéralier. Pour cette opération, il utilisait un vérin hydraulique de deux cents tonnes, quand le conduit flexible se rompit. Il reçut en pleine poitrine le flexible et le jet d'huile et mourut sur le coup.

Chaque année, à Usinor-Dunkerque, c'est un ou plusieurs travailleurs qui trouvent la mort ; ce sont des dizaines d'autres qui sont mutilés. La même semaine où Robert Peckham a trouvé la mort, deux autres travailleurs ont été grièvement blessés, dont l'un a dû être amputé d'un pied.

Et chaque fois, ces accidents se produisent parce que la direction d'Usinor se moque de la sécurité. Car faire vérifier le matériel en temps voulu, ou donner aux ouvriers qui travaillent sur des machines dangereuses — en particulier les machines hydrauliques — une formation suffisante, tout cela ne rapporte pas des profits et la direction le néglige ! Une négligence criminelle.

Correspondant LO

Douarnenez (Finistère)

Travailler à la marée... travailler dur pour pas grand-chose !

La criée aux poissons dans le port de Concarneau (Finistère).

C'est autour de la pêche que s'organise une grande partie des activités de Douarnenez. Depuis la pêche en mer jusqu'aux conserveries, beaucoup de gens vivent du poisson, et souvent mal. Dans les conserveries, qui emploient exclusivement des femmes, les salaires dépassent rarement le SMIC. Quant aux travaux du port, que ce soit à la criée ou à la marée, ils ne sont pas mieux payés.

Pour préparer le poisson et faire les commandes, les mareyeurs emploient beaucoup de femmes. L'une d'elles raconte :

« Je travaille à la marée de Douarnenez depuis cinq ans. Ma journée commence à 6 h 30 ou 7 heures le matin, jusqu'à 19 ou 20 heures le soir, avec une heure pour manger le midi. On n'a jamais d'heures exactes pour finir. Cela dépend de l'arrivage de poisson et de la taille des commandes que les poissonniers ont passées au mareyeur. Certaines semaines, nous travaillons 56 heures, mais s'il y a de la tempête et que les pêcheurs ne sont pas sortis, ou si le poisson est trop cher pour le mareyeur, alors il arrive qu'on ne fasse que 20 heures. Les mois où nous gagnons beaucoup, nous avons 2 000 F, mais il n'est pas rare, en hiver surtout, que nous fassions des mois de 400 ou 600 francs.

Nous avons droit à une « godaille » par semaine, c'est-à-dire qu'on peut prendre un peu de poisson. Mais, attention ! pas trop. L'autre jour, j'ai pris un peu de poisson en plus et on m'a retenu 3,20 F sur ma paie pour ça.

Le travail est très dur. Nous, les femmes, nous travaillons toute la journée les pieds et les mains dans la glace. Nous faisons du filetage : nous découpons des filets de lieu avec des couteaux pointus et très effilés. En plus, on doit transporter des caisses de 50 kg de poissons. Quand on ne fait pas de filetage, on met des langoustines en caisse. C'est un travail fastidieux. Il faut leur plier la queue et les poser une par une dans la caisse.

Le poisson que nous découpons n'est pas toujours en bon état, mais quand on demande au patron si on doit le jeter, il sourit en disant : « Mais il est très bien, ce poisson, quand vous l'aurez lavé avec une brosse... ». Mais le cynisme du patron ne s'arrête pas là. L'autre jour, la patronne nous a dit : « Moi, avec 4.000 F par mois pour l'entretien de ma maison, je n'ai pas assez. Je me demande comment vous y arrivez... »

Quant à nous, nous attendons toujours l'augmentation qui nous a été promise le mois dernier... »

Correspondant LO.

M.G.M.-Gévelot Clérieux (Drôme)

Des patrons condamnés, mais qui restent dangereux

Le mardi 25 avril, le tribunal de Valence a condamné le PDG et le directeur technique de la MGM-Gévelot de Clérieux (Drôme) à un an de prison avec sursis et 30.000 F d'amende. Deux autres cadres de la société ont été également condamnés à des peines de prison avec sursis et à des amendes.

Dans cette usine, en 1976, six ouvrières avaient été tuées dans une explosion. Or la veille même de l'explosion, ces ouvrières qui manipulaient un produit extrêmement dangereux, le tricinate, sensible au moindre choc, avaient débrayé pour protester contre le manque de sécurité.

C'est dire que c'est en connaissance de cause que ces patrons ont fait courir des risques mortels à ces travailleuses.

Et les condamnations de principe qui leur sont infligées sont en fait scandaleuses. Car après avoir acquitté le montant de leurs amendes, ils vont pouvoir continuer à diriger de la même façon leurs usines et à faire courir aux travailleurs le même genre de risques. Le tribunal, lui, ne s'est pas prononcé sur l'insécurité dans leurs usines, et à plus forte raison n'a pas songé à les obliger à prendre les mesures nécessaires pour éviter que des accidents puissent se produire.

Pour la justice bourgeoise, les patrons doivent rester maîtres chez eux, maîtres y compris d'y faire courir des risques mortels aux travailleurs.

La sécurité façon Citroën

Comme l'année dernière, Citroën vient d'organiser un concours sécurité. Dans son journal Traction 2000, **qui est distribué aux 4.000 salariés du groupe, quatre pages sont consacrées à ce concours. La direction, pour bien montrer que Citroën est une grande famille, tient à ce que le maximum de travailleurs y participent. A Aulnay l'encadrement — c'est-à-dire maîtrise et régleurs — remplit souvent le bulletin réponse à la place des ouvriers, l'important étant bien sûr de participer. Et même, sur certaines chaînes, ils disent que le concours est obligatoire.**

Ce concours est un pur produit Citroën : dans tous les cas proposés, l'accident est toujours la faute de l'ouvrier. Par exemple, les photos parmi lesquelles il faut choisir une réponse montrent toujours un travailleur en faute : un ouvrier a la manche de son bleu trop longue alors qu'il travaille sur une perceuse ; un autre a des outils en mauvais état ; le troisième ne met pas de lunettes alors qu'il soude ou qu'il meule. Bref, le bilan à tirer de tout cela, c'est qu'en matière d'accidents Citroën n'est jamais responsable !

Il est vrai que, si l'on considère les chiffres donnés par le syndicat patronal de la métallurgie, Citroën serait une des entreprises où il y aurait le moins d'accidents du travail. Mais pour obtenir ce résultat, la direction a trouvé une bonne méthode.

A Saint-Ouen par exemple, la semaine dernière, un travailleur qui n'avait pas mis ses gants et s'était coupé a eu un avertissement. S'il avait mis ses gants, d'ailleurs, il n'aurait pas pu faire le boni et il aurait quand même eu un avertissement pour avoir fait tourner sa presse à vide.

A Aulnay, le bon qui permet d'aller se faire soigner lorsqu'on s'est blessé est soumis au bon vouloir de la maîtrise.

Contre les accidents, Citroën a trouvé la solution. Plutôt que d'aménager les ateliers pour limiter les risques d'accidents, elle fait pression sur les travailleurs pour que, quand ils se blessent, ils hésitent à protester, à aller à l'infirmerie. Elle obtient ainsi, sans que cela lui coûte rien, de bonnes statistiques.

Correspondant LO

Les patrons voudraient s'en tirer à bon compte avec quelques affiches sur la sécurité.

Alsthom-Belfort

Syndicats et direction d'accord

Voilà deux semaines que le seul sujet de conversation à l'Alsthom porte sur les ponts. En effet au CE la proposition a été faite de faire trois ponts dans l'année. Le désaccord entre syndicats et direction portait sur la récupération. Mais comme celle-ci resta intransigeante sur sa position, qui consistait à tout récupérer, les syndicats ont d'abord parlé de compromis acceptable en proposant que la moitié soit à la charge des travailleurs, l'autre du patron. Mais la direction ne flancha pas, et les syndicats tous réunis organisèrent une consultation nous demandant si l'on voulait une demi-heure de plus par semaine et les ponts, ou rester au même horaire sans les ponts !

Bien sûr, une large majorité s'est dégagée pour les ponts récupérés, mais il n'empêche que beaucoup d'entre nous n'étaient pas d'accord avec ce choix. Certains l'ont écrit sur les feuilles réponse, en réclamant les 40 heures et les ponts chômés payés, bien que les syndicats aient prévenu que ces bulletins seraient nuls. Beaucoup ont tout simplement préférer mettre ce papier à la poubelle.

La direction a donc appliqué les ponts avec récupération, avec le plein accord de tous les syndicats, puisque, paraît-il, la consultation était démocratique !

Les plus défavorisés dans l'affaire, ce sont les travailleurs d'équipe, qui devront faire dorénavant 9 h 02 par jour pour l'équipe d'après-midi en compensation des samedis et de trois ponts.

Nous voilà retournés à quinze ans en arrière ! Mais les équipiers ne sont pas décidés à se laisser faire. Dès l'annonce des nouveaux horaires vendredi 28 avril, plusieurs débrayages et délégations se sont organisés. Si effectivement les travailleurs d'équipe ne veulent pas de cet horaire, il faudra qu'ils le montrent et ils sont bien partis.

Correspondant LO.

il y a 10 ans débutaient les évènements de mai 68

Mai 1968 : il y a dix ans, des milliers puis des dizaines de milliers d'étudiants, de lycéens, de jeunes travailleurs envahissaient les rues.

L'agitation, qui avait débuté dans quelques facultés sur des problèmes propres aux étudiants, s'était transformée, à la suite de la répression, en une vaste mobilisation de solidarité de toute la jeunesse scolarisée.

D'autres pays, comme l'Allemagne et l'Italie, avaient connu dans les mois précédents une agitation étudiante importante, marquée souvent par de violents affrontements avec la police.

Mais en France, le mouvement étudiant a servi de détonateur à la plus grande grève générale que le pays ait connue.

Les événements de Mai 1968 ont marqué une coupure importante dans la vie du pays.

La semaine prochaine, nous consacrerons un dossier aux différents aspects de Mai 1968. Dans ce numéro sont évoqués les débuts et l'extension du mouvement étudiant.

MAI 68

DEBUT D'UNE LUTTE PROLONGEE

Les débuts du mouvement étudiant

On peut dater le début du mouvement étudiant au 3 mai. Ce jour-là, la police pénètre dans la Sorbonne où se tient un meeting et interpelle des dizaines d'étudiants.

La veille, la faculté de Nanterre a été fermée et la police a également fait évacuer le campus. Des meetings se multipliaient sur des revendications concernant le fonctionnement de la faculté, pour réclamer la liberté d'expression politique.

L'agitation ne touche alors que quelques milliers d'étudiants. Le ministre de l'Education nationale déclare qu'il s'agit d'une poignée de « trublions ».

Mais la Sorbonne investie par la police, c'est tout un symbole pour les étudiants et pour beaucoup d'enseignants et d'intellectuels, que cela révolte.

Une manifestation d'étudiants éclate spontanément au Quartier latin. Les manifestants répliquent aux grenades et aux matraques de la police par des jets de pavés et les premières ébauches de barricades.

Le gouvernement veut faire preuve d'autorité et fait condamner quatre manifestants à des peines de prison. La seule chose qu'il réussit, c'est à faire entrer un nombre toujours plus grand de jeunes dans le mouvement.

Le lundi 6 mai, des milliers de manifestants scandent : « Libérez nos camarades », « La Sorbonne aux étudiants » *et, en dérision :* « Nous sommes une poignée d'enragés », « Nous sommes tous un groupuscule », *(le PCF dénonce ce qu'il appelle les* « groupuscules provocateurs »).

Mardi, une grande manifestation traverse une bonne partie de Paris, du Quartier latin à l'Etoile, avec en tête une unique banderole : « Vive la Commune ».

Des étudiants de toutes les facultés sont présents mais, pour la première fois, des milliers de lycéens les ont également rejoints. La présence de ces jeunes cnntribue à rendre la répression encore plus odieuse aux yeux de beaucoup. La police s'acharne sur les manifestants, de nombreux passants sont victimes de ses charges.

Le PCF à la pointe du du combat... contre les étudiants

Ces étudiants en lutte contre le régime, la droite les fustige. Le Figaro *écrit :* « Etudiants, ces jeunes ? Ils relèvent de la correctionnelle plutôt que de l'université ». *Mais elle n'est pas la seule. C'est* l'Humanité, *organe du Parti Communiste, qui hurle le plus fort à la provocation.*

Georges Marchais appelle à démasquer ceux qu'il nomme « les faux révolutionnaires », *car* « ils servent les intérêts du pouvoir gaulliste et des grands monopoles capitalistes ». *Pour lui, les étudiants qui manifestent sont des* « fils de grands bourgeois ». *A longueur de colonnes,* l'Humanité *crache sur Cohn-Bendit, tentant de jouer sur la fibre nationaliste en soulignant que c'est un* « anarchiste allemand ».

Le PCF ne peut supporter de voir un mouvement dirigé par des gens qui sont plus à gauche que lui. Il veut également montrer son légalisme, en désapprouvant les affrontements de rue avec la police. Alors il choisit son camp : contre le mouvement étudiant. En retour, il est complètement vomi durant cette période par les étudiants et les lycéens. Les militants de l'Union des Etudiants Communistes se font siffler quand ils interviennent.

Aragon, écrivain, membre du comité central du PCF, vient le 9 mai apporter son soutien personnel aux étudiants qui font un « sit-in » boulevard Saint-Michel. Ceux-ci le laissent prendre la parole ; mais tout ce qu'Aragon recueille, ce sont des huées.

L'opposition du PCF n'empêche pas le développement du mouvement, bien au contraire. Un vaste mouvement social se développe contre sa volonté.

La nuit des barricades

Le vendredi 10 mai, toutes les universités, la majorité des lycées parisiens sont en grève. Une immense manifestation a lieu, qui aboutit au Quartier latin. On s'installe dans la rue, des meetings s'improvisent un peu partout.

Pendant des heures, des négociations se déroulent entre des représentants des manifestants et de l'administration universitaire. Certaines ont lieu directement, mais d'autres par le relais des stations de radio. Les reporters sont sur place, au Quartier latin, et aussi bien les manifestants que des millions de Français peuvent suivre en direct ce qui se passe.

Des milliers d'étudiants se mettent à dépaver les rues, font des chaînes pour transporter des tonnes de pavés, récupèrent des matériaux sur des chantiers voisins pour édifier une trentaine de barricades.

Alain Geismar (à gauche), Jacques Sauvageot (au centre), Daniel Cohn-Bendit (à droite) : trois noms qui, en Mai 1968, ont incarné le mouvement étudiant et en ont constitué la direction.

Geismar était alors le secrétaire général du SNESup, syndicat de l'enseignement supérieur, Sauvageot le vice-président de l'UNEF, le principal syndicat étudiant.

Daniel Cohn-Bendit, lui, étudiant à la faculté de Nanterre, l'un des fondateurs du « Mouvement du 22 mars » qui développait des conceptions libertaires, allait, avec son assurance et son impertinence qui faisaient souvent mouche, devenir pour les étudiants le symbole de leur révolte, en même temps qu'il était pour le pouvoir et l'opinion réactionnaire le symbole des « enragés ». Des milliers d'étudiants se sont retrouvés en lui et dans les actions qu'il proposait.

Cela d'ailleurs, nos gouvernants ne l'ont pas encore digéré, dix ans après : ils refusent toujours à Daniel Cohn-Bendit, interdit de séjour en France depuis le 22 mai 1968, la possibilité d'y revenir. Leur rancune mesquine est à la mesure de la peur qu'ils ont éprouvée.

Les premières manifestations : la violence policière ne fait pas reculer les manifestants, bien au contraire.

A 2 h 15, la police attaque. Il lui faut quatre heures pour se rendre maîtresse du quartier, au prix de violentes bagarres qui font des centaines de blessés.

Les répercussions du mouvement étudiant

Les étudiants contestataires ont montré leur nombre et leur détermination. Ils ont montré qu'ils tenaient à leurs revendications et qu'ils étaient prêts à se battre pour elles. Grâce à la radio pour une bonne part, toute la population a pu se rendre compte de la férocité de la répression policière.

Alors, le 11 mai, l'opinion publique se retrouve du côté des manifestants. Nombreux sont les travailleurs qui voyaient au début de la semaine les étudiants comme une minorité de privilégiés qui feraient mieux de travailler tranquillement, et qui ressentent maintenant une sympathie envers eux et sont révoltés par les brutalités de la police.

Le mythe de l'État fort s'effondre

Le 11 mai, Pompidou, Premier ministre, recule. Il satisfait les deux principales revendications en annonçant que la Sorbonne sera évacuée le 13 et qu'une cour d'appel rejugera les étudiants emprisonnés.

Le régime gaulliste, que les organisations ouvrières se sont évertuées à présenter comme dur et solide, inébranlable, a été incapable de faire face à l'agitation étudiante. Devant les manifestations de rue, il a été obligé de céder. C'est l'étincelle qui met le feu aux poudres.

Les syndicats ouvriers et les partis de gauche se sentent obligés d'appeler à une journée de grèves et de manifestations en solidarité avec ces étudiants qu'ils ont tant décriés, le lundi 13 mai. La journée a une ampleur qu'ils sont loin de prévoir et entraîne une grève générale qui, une semaine plus tard, paralyse le pays !

Sylvie FRIEDMANN

LIVRES_LIVRES_LIVR

"La maison du quai"

DE IOURI TRIFONOV

Iouri Trifonov a déjà publié en France, il y a trois ans, un recueil de nouvelles intitulé **Le bilan préalable.** Ce livre avait pour thème la manière de vivre des bureaucrates russes, leurs privilèges, mais aussi les rapports qu'ils ont entre eux, leur mesquinerie et leur existence étriquée, ressemblant fort à celles de la petite bourgeoisie des pays capitalistes. Tous ceux qui ont aimé **Le bilan préalable** liront avec intérêt **La maison du quai,** qui est suivie d'**Une autre vie,** bien que l'atmosphère du deuxième soit plus feutrée et les personnages moins saisissants.

Dans **La maison du quai,** un professeur de faculté rencontre par hasard une de ses vieilles connaissances. Et il se rappelle alors son enfance misérable, son adolescence, l'époque où il était étudiant, ainsi que la manière dont il a trahi, pour continuer son ascension sociale, celui qui aurait dû être son futur beau-père.

Dans **Une autre vie,** une femme, veuve depuis peu, se souvient de ce qu'a été sa vie conjugale pendant presque vingt ans. Ce sont ses instants de joie qu'elle revit, mais aussi les disputes, les incompréhensions mutuelles, les mesquineries. Elle est poursuivie par le sentiment que tous deux ont raté leur vie : lui, en ne réussissant pas à terminer sa thèse d'histoire, et elle, en n'arrivant pas à le comprendre.

Iouri Trifonov décrit une société où il ne fait pas bon vivre, où les enfants des quartiers pauvres envient ceux qui habitent dans les belles maisons, où pour obtenir un appartement ou la permission de voyager on fait jouer des relations influentes, et où certains individus, pour prendre la place d'un autre, n'hésitent pas à le faire renvoyer en s'appuyant sur les prétextes les plus fallacieux et des préjugés racistes et chauvins.

Quant au milieu universitaire soviétique, tel que nous le décrit Iouri Trifonov, c'est un milieu relativement privilégié mais aussi un milieu où l'on n'a guère envie de vivre.

Joëlle GERARD

La maison du quai **de Iouri Trifonov - Ed. NRF - 90 F.**

"L'État bourgeois et la révolution"

DE ROSA LUXEMBOURG

Sous le titre **L'Etat bourgeois et la révolution,** les Editions La Brèche viennent de faire paraître une petite plaquette (90 p.) contenant quatre articles de Rosa Luxembourg, dont deux inédits en français.

A vrai dire, les textes de Rosa Luxembourg ne représentent qu'une trentaine de pages de la brochure. Ils sont précédés d'une préface un peu longue destinée avant tout à situer Rosa Luxembourg par rapport à Lénine et Trotsky, et le « luxembourgisme » par rapport au bolchevisme. Et ils sont suivis de deux textes de Trosky : **Bas les pattes devant Rosa Luxembourg** et **Rosa Luxembourg et la 4e Internationale,** dans lesquels Trosky défend Rosa Luxembourg face aux calomnies de Staline.

Les quatre écrits de Rosa Luxembourg ont paru dans la presse de la social-démcratie allemande ou polonaise à des dates différentes : 1904, 1906, 1914 et 1918. Ils répondent en fait à des préoccupations différentes. Seule constante : Rosa Luxembourg y rappelle la nature bourgeoise des institutions étatiques, et en particulier du Parlement.

En 1904, Rosa Luxembourg précise quelles doivent être les tâches de la social-démocratie allemande dans et hors du Reichstag, à un moment où le suffrage universel est attaqué par la réaction.

En 1914, elle souligne quelle est la nature de l'armée et les rapports contradictoires que celle-ci peut entretenir avec la bourgeoisie et le Parlement. Elle y précise les revendications des sociaux-démocrates : suppression de l'armée permanente, remplacée par le peuple en armes.

En 1918, en pleine révolution allemande, Rosa opte pour le gouvernement des Conseils, opposé à l'Assemblée nationale: **Tout le pouvoir aux Conseils.**

Le dernier texte, celui de 1906, est le seul à n'avoir pas pour but de définir la politique de la social-démocratie allemande face aux institutions bourgeoises. C'est en fait une défense de la politique des bolcheviks, accusés par Plékhanov de « blanquisme ».

Une brochure qui montre la lutte permanente qu'ont eu à mener les révolutionnaires marxistes au sein du mouvement ouvrier pour défendre une politique prolétarienne face à l'appareil d'Etat de la bourgeoisie.

Alain MARQUET.

L'Etat bourgeois et la révolution **de Rosa Luxembourg. Petite collection La Brèche. - 12 F.**

"Un prêtre chez les loubards"

DE GUY GILBERT

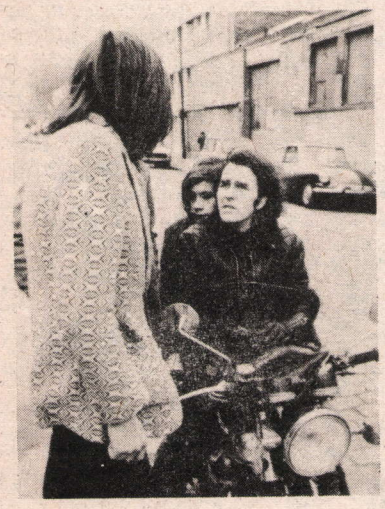

Un prêtre, éducateur de rue, raconte quelques scènes de vie qu'il a vécues avec ses « loubards » du 19e arrondissement à Paris. Le prêtre a les cheveux longs, blouson de cuir, une grosse moto, à tel point que quand il dit à une vieille dame de son immeuble qu'il est prêtre, il s'entend rétorquer : **«-Eh bien, moi, je suis la Sainte Vierge ».**

Guy Gilbert dénonce très justement la société fondée sur l'argent et la violence qui engendre la délinquance, le racisme anti-jeunes de la presse, des flics, les passages à tabac, etc. Il décrit les conditions de vie des jeunes qui expliquent leur passage à la délinquance. **« Logements inhumains, salaires insuffisants, familles déchirées, école inadaptée, formation professionnelle nulle, toutes les conditions se trouvent réunies pour que fermente la révolte, que fleurisse la délinquance »,** dit-il. Et aussi : **« La violence, principale, la voilà : c'est celle du fric. Et les jeunes y sont pris eux-mêmes. On leur fait miroiter mille choses à la gueule et ils sont incapables de les atteindre ».**

Les histoires qu'il raconte sont simples et émouvantes. Ce prêtre aime ces jeunes, il les écoute, les respecte et les aide à s'en sortir un peu. C'est pour lui **« vivre son sacerdoce »,** et c'est là que le bât blesse. Car il n'a rien à leur proposer, à part un peu de chaleur humaine. Mais il ne peut rendre leur révolte positive, leur faire prendre conscience que c'est la société qu'il faut changer pour s'en sortir. Devant le suicide d'un gamin désespéré, le prêtre dit les Béatitudes...

Malgré ces limites, un livre chaleureux et lucide sur la délinquance.

Laurence VINON

Un prêtre chez les loubards **de Guy Gilbert. Ed. Témoigner. Stock 2. 32 F.**

MOTS CROISES

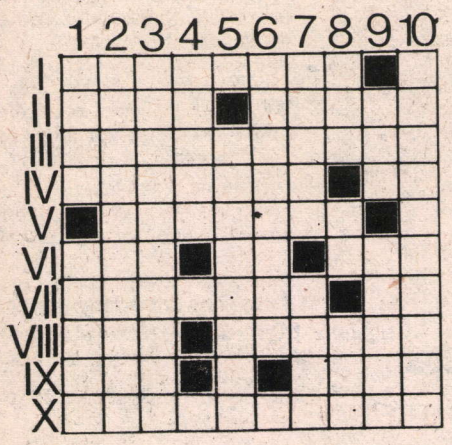

HORIZONTALEMENT

I. Fait entendre sa voix. — II. Fait un beau geste. Département. — III. Faire des réserves. — IV. Son art, c'est de s'élever - En tout. — V. T'empares. — VI. Pas reconnu - Paresseux - Imitation. — VII. Salle voisine du cabinet - Vieille lumière. — VIII. Fût tenu de - Tissu. — IX. Bue au pub - Ne manque pas de pattes. — X. Laissées telles quelles.

VERTICALEMENT

1. Salés - Pionnier de la photo. — 2. Redit sommairement. — 3. Ne durent qu'un temps. — 4. Se plante plutôt l'été. — 5. Ombellifère. — 6. Met hors la loi. — 7. Partie d'une capitale - Hisse à l'envers. — 8. Légumineuse - Sur le calendrier - On n'y perd pas pied. — 9. Clair - De bouche à bouche. — 10. Suivent un fil.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	H	E	T	R	E	■	E	G	A	L
II	I	V	R	O	G	N	E	R	I	E
III	R	A	I	D	I	E	■	A	R	T
IV	O	C	E	A	N	I	E	N	■	A
V	N	U	■	G	E	S	T	U	E	L
VI	D	A	M	E	■	S	E	L	L	E
VII	E	T	E	■	N	E	R	E	E	■
VIII	L	I	T	E	R	■	N	U	I	T
IX	L	O	I	N	■	E	U	S	S	E
X	E	N	S	A	C	H	E	E	■	T

FILMS_FILMS_FILM

" L'affaire Mori "

DE PASQUALE SQUITTIERI

L'affaire Mori, du cinéaste italien Pasquale Squittieri, est un film historique. Il retrace le conflit qui opposa de 1924 à 1927 le préfet Mori, nommé en Sicile par Mussolini, à la Mafia sicilienne.

C'est que les années du fascisme en Italie ont été les seules où l'Etat italien ait mené une offensive réelle et violente contre ce véritable Etat dans l'Etat que constitue la Mafia sicilienne. Et cela pour des raisons bien compréhensibles: la grande mafia qui venait de s'installer au pouvoir avec le fascisme et Mussolini supportait difficilement la concurrence. Mussolini décida d'imposer l'autorité de l'Etat à « l'honorable société ».

La Mafia sicilienne, lorsque Mori arriva à Palerme, faisait régner la terreur et disposait de complicités au sein de l'appareil d'Etat. Surtout, la fameuse « omertà », la « loi du silence » qu'elle imposait, lui permettait de rester totalement impunie. Les rares mafiosi arrêtés étaient acquittés faute de preuves.

Mori mit de l'ordre dans tout cela. Il mobilisa les forces armées comme jamais elles ne l'avaient été, essaya de se concilier l'appui des paysans contre la Mafia, extirpa le banditisme par les moyens d'une véritable guerre civile. Puis il remonta la filière des « gros bonnets » et de leurs complicités... jusqu'à découvrir que les complicités remontaient jusqu'au ministère de l'Intérieur à Rome. C'est alors que Mussolini, tout en félicitant Mori pour avoir porté en Sicile un « **scalpel courageux** », « **incarnation de la pure flamme blanche de la justice fasciste** », l'appela en 1929 à venir exercer de hautes fonctions... à Rome. A partir de cette date, un modus vivendi s'instaura entre la Mafia et le régime fasciste.

Mussolini en visite à Palerme en 1927 : le chef de la grande mafia qui dirigeait alors l'Etat n'aimait pas la concurrence...

Le film de Pasquale Squittieri raconte l'affaire d'une façon intéressante. Il nous montre un préfet Mori qui se veut avant tout un homme d'Etat et n'accorde qu'une attention agacée au parti fasciste. C'est sur son sens de l'Etat, sur la mobilisation de la police et des carabiniers qu'il compte, et il pense qu'il doit donner lui-même l'exemple de la détermination et du courage contre les mafiosi. Le film nous montre l'efficacité de son action... jusqu'au jour où il s'attaque à ceux qui tirent les ficelles et où l'on trouve en haut lieu que, décidément, il va trop loin.

Il y a néanmoins des réserves à faire sur ce portrait que Pasquale Squittieri fait du personnage de Mori, sorte de saint égaré, et finalement un peu naïf dans sa croyance absolue à la légalité et à l'Etat. Cela est difficilement croyable. Mori n'était pas un naïf. Et s'il a finalement été un peu plus loin qu'il n'était tolérable pour Mussolini, c'est qu'il avait fini par croire un peu trop à son rôle et par devenir un peu mégalomane. En outre, Mori n'était pas plus un saint que les mafiosi qu'il combattait. C'est sur une répression massive et féroce qu'il s'est appuyé, sur la torture et l'assassinat. La différence est que les tueurs de Mori avaient l'uniforme de carabiniers et que, face aux moyens de l'Etat, la Mafia locale ne faisait finalement guère le poids. Tant il est vrai que la force de la Mafia sicilienne vient de ses liens avec l'appareil d'Etat et les classes dominantes et qu'elle ne peut que plier dès lors que cet appui lui fait défaut, même si ce n'est que partiellement et conjoncturellement.

Le film est plein d'intentions fort actuelles pour l'Italie. Il fait finalement la part belle à ce banditisme d'Etat... tout comme le Parti Communiste Italien d'aujourd'hui fait la part belle au « terrorisme d'Etat » lorsqu'il appelle les travailleurs à appuyer le gouvernement bourgeois contre la criminalité et le terrorisme.

Malgré ces réserves politiques, c'est un film intéressant, au cours duquel l'attention ne faiblit pas.

André FRYS.

" Le beaujolais nouveau est arrivé "

DE JEAN-LUC VOULFOW

Il se trouve justement que ce fameux beaujolais, qui donne à Camadule (Jean Carmet) des accents lyriques, n'est pas arrivé, dans le bistro de la banlieue parisienne où il a ses habitudes. Alors, il se retrouve sur les routes des vignobles, quelque part entre Brouilly et Morgon, avec son copain dit « le capitaine » (Michel Galabru), et il leur arrive mille aventures. Mais il y a aussi un troisième larron : c'est Kamel (Rabah Loucif), un jeune ouvrier algérien qui, pour demander l'heure, a arrêté tout son chantier et s'est fait licencier sur-le-champ. Enfin, il ne faut pas oublier la présence d'un coq, compagnon de Camadule, car il joue un grand rôle dans les tribulations de l'équipe.

L'objectif du voyage ? Il s'agit en principe de se rendre chez une mystérieuse « comtesse », que Camadule présente habituellement à ses copains de bistro comme une lointaine amie qui lui envoie des cartes postales vantant les mérites du beaujolais. Bien sûr, c'est un rêve ; mais il en faut, dans la vie de ces hommes, et s'ils ne trouvent pas de comtesse au terme de l'aventure, ils y trouvent en tout cas l'amitié.

Un joyeux élan libertaire anime ce film, inspiré d'un roman de René Fallet. Il se moque au passage des paysans défenseurs de la propriété privée à coups de carabine, des flics hargneux ou idiots, du mariage aussi (avec quand même pas mal de phallocratisme). Mais surtout il a pour cible le racisme, celui de la police et celui des joyeux compères eux-mêmes. Les meilleurs gags sont ceux où Kamel les ridiculise dans leur racisme banal.

Certaines scène sont un peu longues, un peu lourdes. Mais **Le beaujolais nouveau est arrivé** est un film amusant et fraternel, plaisant à voir.

Christiane LE GUERN.

Sélection

L'ETAT SAUVAGE, de Francis Girod.

Un film d'aventures, dans l'Afrique de la décolonisation.

Panthéon et Saint-Germain Studio (5e) - Bosquet (7e) - Colisée et Saint-Lazare Pasquier (8e) - Lumière (9e) - Montparnasse (14e) - Convention (15e) - Wepler (18e) - Gambetta (20e)

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, de John Badham.

Une tranche de la vie de jeunes un peu loulous des quartiers pauvres de New York.

Rex (2e) - Saint-Michel (5e) - Odéon (6e) - Normandie (8e) - Helder (9e) - UGC Gobelins (13e) - Miramar et Mistral (14e) - Convention (15e) - Clichy Pathé (18e) - Secrétan (19e).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? d'Ettore Scola.

Oui ! mais au bout de toute une série d'aventures !

Hautefeuille (6e) - Elysées Lincoln (8e) - Saint-Lazare Pasquier (8e) - 14 Juillet (11e) - Olympic (14e).

STAY HUNGRY, de Bob Rafelson.

Une bonne soirée avec des personnages chaleureux et sympathiques, où l'on rit beaucoup.

Racine (6e) - Mac Mahon (17e).

L'AMOUR VIOLE, de Yannick Bellon.

Au moment du procès d'Aix, un film de combat sur le viol. A voir.

UGC Opéra (2e)

L'ARGENT DE LA VIEILLE, de Luigi Comencini.

De l'impossibilité pour les pauvres de s'en sortir par des méthodes individuelles... Une grande comédie.

Marais (4e).

Signalons aussi le passage de :

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE, de M. Lakhdar Hamina.

Actua Champo (5e).

FILMS_FILM

"La raison d'État"

D'ANDRE CAYATTE

Le trafic d'armes des gouvernements, et en particulier du gouvernement français : tel est le thème du film. Le gouvernement français a en effet livré des armes à un pays africain, le Tongo, qui s'affronte à son voisin, le Zana. Le scandale risque d'éclater lorsque un avion de la Croix-Rouge, transportant 240 enfants, est abattu en passant au-dessus du Zana. D'autant qu'un savant pacifiste, qui possède des documents prouvant que la France a livré des armes au Zana, est bien décidé à faire éclater le scandale. Branle-bas de combat au sein du gouvernement français, qui nous permet d'assister à une savoureuse réunion restreinte du Conseil des ministres.

Le savant est assassiné par les hommes de main du gouvernement. Une de ses collègues italiennes, qui reprend le flambeau, subit le même sort. Et le film se termine sur le ministre de la Défense et le haut fonctionnaire accueillant à l'aéroport un nouveau client acheteur d'armes.

Jean Yanne joue le rôle du directeur de l'Office national de l'armement, compère du ministre de la Défense, haut fonctionnaire cynique. Il trouve, bien sûr, belles les idées pacifistes, mais il invoque le sort des 270.000 ouvriers de l'industrie d'armement, qui seraient jetés à la rue si la France ne fabriquait plus d'armes. Il méprise souverainement ses clients africains, qu'il montre prêts à tous les renoncements, contre argent.

Beaucoup de choses sont justes dans le film. Le trafic des armes y est férocement dénoncé. Mais le metteur en scène en a trop fait.

Tout est pourtant vraisemblable : le cynisme, la corruption, le manque de scrupules, la pourriture, la crapulerie de ce beau monde que sont l'Etat et les polices parallèles à son service. Et l'on se prend un peu de pitié pour les rêveurs humanistes et pacifistes qui, courageusement il est vrai, osent s'attaquer à la raison d'Etat. Mais à aucun moment Cayatte ne parvient à créer le suspens et à faire entrer le spectateur dans son jeu.

Le film est de ce fait moins crédible, et c'est dommage, car il dénonce fort justement — les dialogues sont très souvent percutants — ce qui se passe tous les jours dans le monde.

Laurence VINON

"Les routes du sud"

DE JOSEPH LOSEY

Les routes du sud, ce sont les routes qui, de France, conduisent en Espagne, celles qu'empruntaient les exilés de la guerre d'Espagne pour retourner au pays y poursuivre leur combat anti-franquiste.

Parmi eux, Jean Larrea, écrivain célèbre et riche — portrait fidèle de Jorge Semprun, le scénariste du film — continue avec sa femme, Eve, à donner un coup de main à ses camarades, membres du Parti Communiste Espagnol, dans leur lutte contre Franco. Tous deux agissent d'ailleurs plus par fidélité à leurs anciens camarades que par une présente conviction.

Au cours d'une de ces expéditions, Eve se tue dans un accident de voiture. C'est l'occasion pour Jean Larrea et son fils de se retrouver face à face, le père avec ses souvenirs d'ancien révolutionnaire et d'ancien résistant, le fils avec son agressivité d'adolescent qui n'arrive pas à comprendre la mentalité de tous ces « anciens combattants ».

Poussé dans ses retranchements par la hargne permanente de son fils et par le scepticisme destructeur d'une camarade de son fils avec laquelle il noue quelque temps une relation, Jean est conduit à se poser des questions sur sa vie, le combat qu'il a mené et celui que mènent encore ses amis. Et s'il continue à défendre face aux deux jeunes gens ce qui fut sa raison d'être, c'est avec de moins en moins de force et de conviction. D'autant moins d'ailleurs qu'il fait partie de ces anciens staliniens qui ont été déboussolés par les révélations sur Staline, et que ses amis, tout aussi bourgeois que lui, semblent davantage continuer le combat pour avoir de bonnes places au sein d'une République « démocratique » que pour l'idéal qui l'avait animé, lui, dans sa jeunesse.

En bon intellectuel confortablement installé mais pétri de remords et de mauvaise conscience, Jean se réfugie dans le « paradis de la mémoire », la seule chose qui lui reste.

Cette conclusion est bien dans la logique du personnage. Elle serait démoralisante si elle ne concernait un intellectuel bourgeois dont on a du mal à partager les préoccupations. Car, malgré la qualité de l'interprétation et de la mise en scène, le film reste bien ennuyeux !

Alain MARQUET

"MAI 68 par lui-même"

A partir du 3 mai, sera projetée au Studio Saint-Séverin, à Paris, une série de huit films sur Mai 68 intitulée **Mai 68 par lui-même.**

Les trois programmes, de deux heures chacun, passent en alternance au cours de projections permanentes qui ont lieu de 14 heures à 24 heures. Le tarif réduit est de 20 F pour trois programmes dans une même salle.

Programme n° 1 : **L'imagination et les armes du pouvoir.**

Avec : **Le droit à la parole, Mikono, Le cheminot, La reprise du travail chez Wonder.**

Programme n° 2 : **Sous les pavés, la grève.**

Avec : **Le joli mois de mai, Oser lutter, oser vaincre-Flins 68.**

Programme n° 3 : **L'histoire minutieuse.**

Avec : **Sochaux, juin 68, Grands soirs, petits matins.**

THEATRE

"La goutte"

AVEC PIEPLU ET SIELER

Une heure durant, les compères Claude Pieplu et Jacques Sieler nous entraînent dans une drôle de nuit.

C'est une nuit d'insomnies. D'un robinet, l'eau s'écoule lentement, et chaque goutte claque sur le sol à la suite de l'autre. Un plancher craque. Le sol soudain se met à vibrer. Mais où sommes-nous ? Dans un bateau, un souterrain, une cave, une prison ? Nos héros n'en savent rien eux-mêmes. L'un des deux est un anxieux, ses nerfs lui jouent de mauvais tours.

L'autre est bien plus philosophe. Mais ils pratiquent un humour constant et leur association forme un mélange détonant qui fait rire tout au long du spectacle.

Il leur arrive des tas d'histoires, toutes plus étranges les unes que les autres. Mais peut-être rêvent-ils tout éveillés ?

En tout cas, réalité farfelue ou rêve fantastique, Pieplu et Sieler nous entraînent avec eux dans cette pièce de Georges Foissy, et nous font passer un excellent moment.

G.D.

Théâtre des 400 coups : 74, rue Cardinal-Lemoine, métro Cardinal-Lemoine, Paris-5e. A 21 h 30. Entrée : 30 F.

TELE

Sélection

Samedi 6 mai

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Emile Zola ou la conscience humaine.** 3e épisode du film-TV réalisé par Stellio Lorenzi, qui évoque, à travers la biographie de Zola, l'Affaire Dreyfus.

Diimanche 7 mai

FR3 - 17 h 30 - **Espace musical.** L'émission de Jean-Michel Damian est consacrée à la cantatrice Jessye Norman.

TF1 - 20 h 30 - **Patton** de Franklin Schaffner. Film qui fait le portrait d'un fanatique de la guerre : le général américain Patton. Une occasion de voir à l'œuvre un de ceux qui commandent les tueries impérialistes.

FR3 - 21 h 30 - **Histoire de mai.** Avec des témoignages, entre autres, de Chirac, Peyrefitte, Marcellin et aussi de Daniel Cohn-Bendit et Alain Geismar. Cette émission, qui est la première d'une série de quatre, sortira-t-elle de l'imagerie sur Mai 68 ?

ANTENNE 2 - 21 h 40 - **Chili-impressions.** José Maria Bergoza a interviewé le sinistre Pinochet, bon père de famille, bon époux, mais bourreau d'un peuple.

FR3 - 22 h 40 - Film : **Octobre** de S.M. Eisenstein. Un film-poème sur la Révolution d'Octobre. De belles images, quelquefois difficiles à suivre. Dans ce film, qui sortit en 1928, n'apparaît pas l'un des principaux protagonistes de la Révolution d'Octobre, Trotsky. Staline, qui venait de l'éliminer du parti, avait exigé que l'on supprime au montage les images qui le montraient.

Lundi 8 mai

FR3 - 20 h 30. Film : **La loi** de Jules Dassin, avec Gina Lollobrigida, Marcello Mastroianni, Yves Montand, Pierre Brasseur, Melina Mercouri, d'après le roman de Roger Vailland.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Alain Decaux raconte **L'assassinat de Jaurès.**

TF1 - 21 h 50 - Questionnaire : **Que reste-t-il de Mai 68 ?** Face-à-face Pierre Chaunu, professeur, connu pour ses prises de position de droite, et Alain Touraine, sociologue, ancien professeur à Nanterre, qui sympathise avec le Parti Socialiste.

Mardi 9 mai

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Les dossiers de l'écran auront pour thème **Le retour du général De Gaulle au pouvoir.** Le débat, auquel participeront le général Massu, Olivier Guichard, etc., sera introduit par un film de montage sur les événements de l'époque, film intitulé **1958, d'une république à l'autre.**

Jeudi 11 mai

TF1 - 20 h 30 - Série : **Ce diable d'homme.** Le second épisode du récit de la vie de Voltaire, intitulé **Contrebandier de la liberté.**

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film : **Emile Zola.** Quatrième épisode : **J'attends toujours...**

FR3 - 20 h 30 - Film : **Thérèse Desqueyroux,** de Georges Franju, avec E. Riva et Philippe Noiret. Etude psychologique d'après un roman de François Mauriac.

Vendredi 12 mai

TF1 - 20 h 30 - Théâtre : **Le colonel Chabert,** d'après Honoré de Balzac.

FR3 - 21 h 30 - **L'art et la révolution : le Mexique.** L'histoire du Mexique à travers celle de sa peinture.

13-14-15 mai à Mériel Villiers-Adam

LA FETE!

Une fête politique où partout l'on peut discuter, s'informer, confronter ses idées.

Une fête populaire. Une fête où se retrouvent de nombreux jeunes travailleurs, collégiens ou lycéens.

Un spectacle permanent sur plusieurs scènes. Des jeux, des stands.

Trois jours de joie, de liberté, de fraternité.

Pour nos amis de province

Voici les rendez-vous de départ des cars qui vous permettront de vous rendre à la fête.

Pour tous renseignements, adressez-vous localement à nos camarades.

DUNKERQUE : samedi, 6 h 30, place Bollaert.

LILLE : samedi, 7 h 30, gare routière.

GUINGAMP : samedi, 5 heures, devant la mairie.

SAINT-BRIEUC : samedi, 5 heures 30, Champ de Mars.

RENNES : samedi, 7 heures, Champ de Mars.

FOUGERES : samedi, 7 h 45, gare routière.

VITRE : samedi, 7 h 45, gare SNCF.

LORIENT : samedi, 4 heures, parking de la cité Allende.

VANNES : samedi, 5 heures, place de la Poste, rue Thiers.

SAINT-NAZAIRE : samedi, 6 heures, place de la gare SNCF.

NANTES : samedi, 7 h 15, place Viarme devant la CAF.

CHOLET : samedi, 6 heures, devant la patinoire.

ANGERS : samedi, 7 h 30, place Saint-Serge.

ROUEN : samedi, 12 h 30, gare routière.

TOURS : samedi, 7 h 30, gare routière (quai 13).

BOURGES : samedi, 5 heures, gare routière.

VIERZON : samedi, 5 h 30, gare SNCF.

ORLEANS : samedi, 7 h 30, gare SNCF (Maison du tourisme).

LIMOGES : samedi, 5 h 30, parking du Champ de Juillet.

LYON : samedi, 5 h 30, devant la poste, place Antonin-Poncet.

GRENOBLE : samedi, 5 heures, rue Vauban (départ des cars Ricou).

SAINT-ETIENNE : vendredi 24 heures, place Albert-Thomas (vers la Bourse du travail).

SAINT-CHAMOND : samedi, 0 h 15, place Saint-Pierre.

BELFORT : samedi, 6 heures, autogare SNCF.

MONTBELIARD : samedi, 6 heures 15, autogare de Montbéliard.

BESANÇON : samedi, 7 h 15, place Battant.

TOULOUSE : vendredi, 21 heures, place Jeanne-d'Arc.

BORDEAUX : vendredi, 23 heures, place Francis-de-Pressenssé, rue Henri-IV.

PERIGUEUX : vendredi, 23 heures, 15, place Francheville.

ANGOULEME : vendredi, 24 heures, buffet gare.

SARREGUEMINES : samedi, 6 heures, devant gare SNCF.

METZ : samedi, 8 heures, gare SNCF, cour du départ.

SARREBOURG : samedi, 6 heures 30, devant la gare SNCF.

NANCY : samedi, 7 h 45, pl. Maginot-St-Jean.

LUNEVILLE : samedi, 7 h 15, devant gare SNCF.

MAMA BEA TEKIELSKI

LA TROUPE PRAXIS

PERPET ART CREATION

Cet ensemble de jazz qui jouera à la fête se présente ainsi :

« Nous sommes des Africains des Antilles et d'Afrique. Nous sommes des frères et des sœurs africains, le savons et le vivons. A travers Perpet Art Creation, nous le vivons musicalement.

Notre musique est une musique de fête. Elle subit toutes les influences africaines. Mais c'est toujours la fête, même pour les choses graves. Tant qu'on est debout, il y aura la fête. Mais on n'oublie pas le combat à mener, le combat de la vie.

Notre musique, c'est le jazz qui a retrouvé ses origines, à ses débuts, quand il était dans la rue, pour un enterrement, un mariage, une naissance. Vivant, quoi ! ».

Pour se rendre à la fête autocars gratuits depuis Paris

Comme chaque année, un service de cars fonctionnera entre la porte de la Chapelle et le lieu de la fête. Ils sont gratuits. Les départs auront lieu tous les quarts d'heure aux horaires suivants (départ Paris) :

— Samedi 13 mai, de 11 h 30 à 19 heures.

— Dimanche 14 mai, de 8 heures à 20 heures.

— Lundi 15 mai, de 8 heures à 18 heures.

NOTRE PROGRAMME

(Notre programme est encore incomplet.)

SAMEDI

Grand Podium

ROCK BANLIEUE
HOMO DEMENS
CASTELHEMIS (chansons)
J.R. CAUSSIMON
Patrick POLADIAN (piano)
Christian DENTE (chansons)
ZARTONG (musique et chansons arméniennes)
Toto BISSAINTHE (chansons populaires de Haïti)
PERPET ART CREATION
CELIMENE
CAZALIS

Petit Théâtre

Ch. BLONDEL
J.L. FORNER (musique du Brésil)
Luce DAUTHIER (chansons)
LOS KIMBAS (musique des Andes)
ALLARDI
EL MOUSSAFRINE (musique et chants du Mahgreb)
APREMONT MISITHEA (folk)
JOUBERT
J.Y. JOANNY

DIMANCHE

Grand Podium

Sébastien DESLOUPS et son groupe
ANTONIN (chansons du Québec)
LES FRERES JACQUES
RENAUD
LOUISIANA RED et SUGAR BLUE (blues)
VITALIS (piano)
BAYOU SAUVAGE (cajun)
MOUNKIKA (chansons des Antilles)
MAMA BEA TEKIELSKI
Les SENTHACLOS
JAZZ
DIESEL (rock)

Petit Théâtre et Place Rouge

D. MELLIER
Luce DAUTHIER
LOS KIMBAS
J. HABLOUT (musique flamenco)
LE COUDE DANS LE CENDRIER
J.L. FORNER (chants du Brésil)
B. MEULIEN (poèmes Gaston Couté)
THEATRE PRAXIS
LES MILLE ET UNE NUITS
Danse
Bruno NOEL
GROUPE ANDANTE (folk)
Michel BOY et son spectacle Prévert
Mariane SERGENT

LUNDI

Grand Podium

GROUPE ASTARTE (musique de la ville)
Martial MURRAY (cithare)
Isabelle AUBRET
DJAMEL ALAM (chants et musique du Mahgreb)
PERPET ART CREATION

Petit Théâtre et Place Rouge

J.Y. CHETAIL
BAGLAMA (musique turque)
FONT-FARRAN
Musique ensemble
LOS KIMBAS
TROUPE PRAXIS (théâtre)
PAILLASSON (jazz)
Lionel ROCHEMAN
Pierre POYET
GOUSSE D'AIL

Des dizaines de groupes politiques

Nous avons publié la semaine dernière une première liste de groupes politiques et d'associations qui ont annoncé leur présence à notre fête.

A cette liste se sont ajoutés, depuis, pour la France : la LCR, l'OCT, la Fédération de Paris du PSU, les CCA, la Ligue Trotskiste de France, la revue *Actes*, l'AERLIP, Impression des Gueux, CDLDM, Collectif Radio 93 ; pour les groupes étrangers : Allemagne : Spartacusbund ; Autriche : IKL.